

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3601 du Vendredi 17 Juin 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire

Préserver à tout jamais l'héritage du fondateur, Mgr Théophile Mbemba
(P.9)

Edition 2016 de la Fête internationale de la musique

250 artistes pour enflammer l'I.f.c de Brazzaville
(P.12)

Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie)

Formation professionnelle de jeunes mères en situation de vulnérabilité
(P.11)

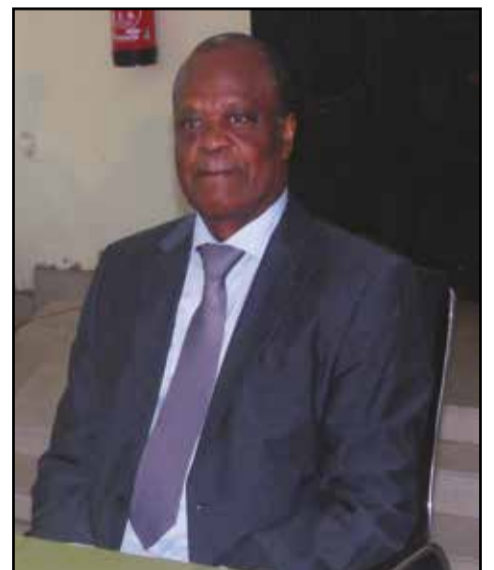
Journée de la concorde et de la réconciliation nationales

A Madingou, les Congolais ont manifesté leur attachement à la paix et au dialogue
(P.3)

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

Accélérer la mise en œuvre de la sécurité alimentaire d'ici à 2019

Le pétrole a asphyxié l'agriculture au Congo. Henri Djombo (photo) veut renverser la tendance. (P.3)



Libres propos

Faut-il ou non dialoguer?

Par Mambou Aimée Gnali.
(P.6)

Point de vue

La Conférence nationale: 25 ans après ou une révolution avortée

Par Grégoire Lefouoba. (P.15)

Publi-Info

Déclaration politique sur le VIH/sida 2016: Mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030

(P.4)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89

Etude de Me Esther Nanette NOTE
Notaire
B.P:14 841-Brazzaville
Tél/Fax: 281.02.29/05 551.10.96/06 651 10 96
E-mail: etudenote@yahoo.fr

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIETE

1- La société dénommée COMPAGNIE COMMUNAUTAIRE DE TRANSPORT AERIEN EN ZONE CEMAC, en abrégé AIR CEMAC, Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 10 000 000 000 de Francs CFA, libéré à hauteur du quart seulement, soit 6 300 000 000 de Francs CFA, aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement reçue par le Notaire soussigné, le 19 novembre 2010, enregistrée à Brazzaville (Congo), le 31 décembre 2010, Folio 001/3 Numéro 003, sise à BRAZZAVILLE (Congo), Immeuble Diamond, Avenue de l'Amitié, Centre-ville, et ayant pour objet le transport aérien régulier et non régulier des passagers, de marchandises, de messagerie ou de poste, au moyen d'aéronefs et de tout autre mode de transport nécessaire à l'exploitation de ce service, a été constituée pour une durée de 99 ans, suivant acte reçu par Maître Esther Nanette NOTE, Notaire à Brazzaville (Congo), le 19 novembre 2010, enregistré à Brazzaville (Congo), le 31 décembre 2010, Folio 001/13 Numéro 013 et immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de BRAZZAVILLE, sous le numéro RCCM CG/BZV/10 B 2423.

II- Aux termes des délibérations des actionnaires de société dénommée COMPAGNIE COMMUNAUTAIRE DE TRANSPORT AERIEN EN ZONE CEMAC, en abrégé AIR CEMAC, réunis en assemblée générale extraordinaire à MALABO (République de

Guinée Equatoriale), le 02 juin 2015, dont procès-verbal déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 09 décembre 2015, enregistré à Brazzaville (Congo), le 11 décembre 2015, Folio 218/9 Numéro 1517, il a été décidé de la dissolution anticipée et de la mise en liquidation de ladite société, à compter du 02 juin 2015, conformément aux décisions des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

La République de Guinée Equatoriale, représentée par Monsieur Genaro Abeso OSA EKORO, de nationalité équato-guinéenne, a été désignée en qualité de liquidateur, en collaboration avec la commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Ce dernier dispose des pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Brazzaville (République du Congo), Immeuble Diamond, Avenue de l'Amitié, Centre-ville, Boîte Postale: 132.

Le procès-verbal de dissolution a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville (Congo), le 16 décembre 2015.

Pour insertion légale,

Me E.N. NOTE

Journée de la concorde et de la réconciliation nationales

A Madingou, les Congolais ont manifesté leur attachement à la paix et au dialogue

Placée sous le signe de la consolidation de la paix, la journée de la concorde et de la réconciliation nationales a été célébrée, du 11 au 12 juin 2016, à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza. Sous les auspices de Michel Mboussi-Ngouari, commissaire, chargé des institutions au comité de suivi, commissaire général par intérim, chargé de la permanence du comité de suivi pour la paix et la reconstruction du Congo. Appel à la paix et au dialogue permanent étaient les maîtres-mots de cette 25^e édition de la journée de la concorde et de la réconciliation nationales. Le préfet de la Bouenza, Célestin Tombé-Kendé, a reçu le trophée de la paix, pour ses actions en faveur de la paix.

P

lusieurs autorités locales étaient à Madingou, pour la célébration de la journée de la concorde et de la réconciliation nationales. On peut citer, outre le préfet de la Bouenza, le préfet du Niari, André Ovu, le président du conseil départemental de la Bouenza, Yves-Roger Massoukou, le sous-préfet de Madingou, Mme Pauline Zabakongo, l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Madingou, Mme Julienne Hortense Gamvoul. On y a noté, aussi, la présence des délégués des partis politiques, de la majorité, de l'opposition, du centre, de la société civile, et des individualités. La population, mobilisée en grand nombre, a manifesté son hospitalité légendaire,



Célestin Tombé-Kendé.

en saluant, avec ferveur, l'arrivée des délégations. Sur les banderoles déployées à



De g. à dr: Célestin Tombé-Kendé, Michel Mboussi-Ngouari et Yves-Roger Massoukou.

travers la ville, on pouvait lire: «Tous dans la paix, l'unité et la concorde nationale»; «Denis Sassou-Nguesso, l'artisan de la paix retrouvée». Instituée par la Conférence nationale souveraine clôturée le 10 juin 1991, la journée de la concorde et de la réconciliation nationales des filles et fils du Congo fut marquée, à l'initiative de Mgr Ernest Kombo, par un cérémonial riche en symboles et significations, le lavement des mains et le planting, à la forêt de l'unité nationale, par les acteurs politiques et de la société civile qui avaient pris part à cette grand-messe politique de notre pays. C'est pour immortaliser cette date historique qu'une résolution a été prise, afin de traduire

dans les faits le sens profond de l'unité nationale, de la concorde et de la réconciliation des filles et fils du Congo, en vue d'asseoir, sur des bases solides, le pluralisme démocratique dans notre pays. Depuis lors, cette date mémorable est célébrée sous le signe de la concorde nationale et de la réconciliation. C'est fort de cela qu'il a été décidé qu'à partir de 2011, le 10 juin soit célébré, chaque année, dans le chef-lieu du département qui accueille la municipalisation accélérée. A Madingou, la cérémonie s'est déroulée dans la salle de conférence de la préfecture. La manifestation phare a été la conférence-débat autour de deux thèmes: «Le comité de suivi de la convention pour la



Une vue des participants.

paix et la reconstruction du Congo: instrument de maintien de la paix et du dialogue permanent», par Emile Aurélien Bongouandé, commissaire, chargé des libertés publiques au comité de suivi; «Recherche de la paix durable par le dialogue en République du Congo», par Michel Mboussi-Ngouari, et la modération était assurée par Martin Oyali, membre du comité de suivi. Ces deux communications ont suscité des débats enrichissants de la part des participants. Mais nombreux sont ceux qui ont souhaité que le Comité ne se contente pas seulement de régler les conflits, mais aussi de les anticiper, par exemple, en réagissant, immédiatement, dès qu'il y a des appels à la violence.

Il y a eu des discours officiels, comme le mot de bienvenue du préfet, Célestin Tombé-Kendé, l'allocation d'ouverture de Michel Mboussi-Ngouari. Il y a eu également des manifestations sportives: le cross populaire sur un parcours de 8 Kms. En version hommes, c'est Dieu-donné Moukilou qui a remporté

le trophée, tandis qu'en version dames, c'est Ndoulou Kilonda qui est sortie première. Au nzango, c'est l'équipe «Amies du rail» de Madingou qui a remporté la coupe, tandis qu'au football, l'équipe de Moyondzi a battu celle de Madingou par 2 buts à 1. Avec la célébration de la journée de la concorde et de la réconciliation nationales, la communauté urbaine de Madingou a démontré qu'elle s'apprête à accueillir les festivités de l'indépendance nationale, le 15 août prochain, sous le haut patronage du président de la République.

Pascal Azad DOKO
(De retour de Madingou)

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

Accélérer la mise en œuvre de la sécurité alimentaire d'ici à 2019

Au cours d'une réunion de concertation tenue dans la salle de conférence du Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, à Brazzaville, jeudi 9 juin 2016, le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, a demandé aux partenaires au développement du Congo, d'explorer ensemble les voies et moyens susceptibles d'accélérer la mise en œuvre de la sécurité alimentaire, d'ici à 2019. Il y avait, à cette réunion, Mme Suze Percy Filippini, représentante de la FaO au Congo, et Djibrilla A. Issa, représentant-résident de la Banque mondiale. On y a noté, également, la présence de nombreux cadres relevant du Ministère de l'agriculture. Le Congo plaide ainsi en faveur d'une coopération forte allant dans le sens de l'accélération de son avancée vers la sécurité alimentaire.



De g. à dr: Djibrilla A. Issa, Henri Djombo et Mme Suze Percy Filippini.

S'

adressant aux représentants des partenaires au développement, dans son allocution préliminaire, le ministre d'Etat Henri Djombo a rappelé la situation actuelle de l'agriculture congolaise qui ne permet pas de nourrir, comme il se doit, la population au Congo. «Si nous importons massivement des denrées alimentaires, c'est parce que la production nationale ne suffit pas pour couvrir les besoins du Congo. Il faut que nous dépensions d'énormes sommes d'argent pour importer ces denrées qui sont principalement le poisson, le poulet, la viande bovine, le riz et bien d'autres, qui sont, pourtant, des denrées produites chez nous, mais en quantité infime, ne satisfaisant pas les besoins nationaux», a-t-il déclaré. Solution? «Il va falloir inverser la

tendance, pour booster la production nationale, en s'organisant, en mettant en place un certain nombre d'outils pertinents et efficaces qui puissent agir dans le sens d'atteindre les objectifs que nous nous fixons», a-t-il poursuivi. Autre constat fait par le ministre d'Etat Djombo: «Les denrées alimentaires coûtent trop cher sur le marché. A cela s'ajoute la réduction des actifs agricoles d'année en année, provoquée par l'exode rural, qui s'accroît... Nos villes sont remplies de chômeurs, qui constituent une armée potentielle pour l'agitation politique et, certainement, pouvant être utilisée pour lancer des violences dans notre pays». Là encore, quelle solution? «Il faut donc créer un vaste mouvement de retour à la terre qui peut nous amener à lutter contre ces techniques, à

travers les différentes coopérations», estime-t-il. Selon lui, il faut commencer par la sécurité alimentaire, avant d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Il a demandé que les différents projets en cours, bénéficiant de l'appui des partenaires au développement, soient mis ensemble et en cohérence, pour développer des synergies. Car, la plupart de ces projets travaillent déjà dans les mêmes filières. Il est plus facile de les rassembler, pour mutualiser leurs efforts, afin d'atteindre plus vite les résultats escomptés. Il faut des moyens additionnels, suffisants, conséquents et d'actions, parce que l'agriculture, en particulier, répond à un calendrier rigoureux et elle doit reposer sur une gestion transparente des ressources humaines, matérielles et financières. Henri Djombo a conclu

son intervention, en donnant comme objectif de convaincre les jeunes de retourner au village, pour se consacrer aux travaux de la terre, de la pêche et de l'élevage, avec des moyens leur permettant de gagner leur vie en milieu rural. «Aujourd'hui, nous avons l'avantage d'être soutenus et appuyés par les partenaires financiers, que devons-nous faire ensemble pour accomplir la sécurité alimentaire en 2019?», a-t-il demandé. Réagissant à l'appel du ministre congolais de l'agriculture, Djibrilla A. Issa a, dans son intervention, présenté le contexte et les perspectives de l'agriculture congolaise. L'agriculture congolaise a connu un recul. Les budgets de l'Etat consacrés à ce secteur ont considérablement baissé. L'Etat était aussi un acteur important dans

le domaine de la recherche agricole. Là aussi, il y a eu un recul du rôle de l'Etat dans l'agriculture. A cela s'ajoute un exode rural massif. Depuis l'exploitation du pétrole, la population rurale a baissé, peut-être, autour de 25 à 30% de la population totale. Aujourd'hui, la part de l'agriculture congolaise est estimée à 4% dans le P.i.b. Elle était environ de 30%, dans les années 60, donc environ un tiers. Aujourd'hui, le Congo, qui a un très fort potentiel agricole, n'est pas en mesure d'assurer la sécurité alimentaire de sa population. Le pays importe, chaque année, des produits alimentaires, à hauteur de 300 à 500 milliards de francs Cfa. Ce qui est énorme, a-t-il dit. Cela a un impact sur la situation économique globale. Aujourd'hui, l'agriculture congolaise est, essentiellement, familiale. Il faut d'autres modalités agricoles. La productivité au Congo est plus faible, à comparer aux autres pays de la sous-région Afrique centrale. De nombreux éléments ont concouru à faire que la part de l'agriculture connaisse une baisse et n'assure pas la sécurité alimentaire. Le Congo a environ 10 millions d'hectares de terres arables. Il n'y a que 3 à 4% qui sont utilisées. Le pays peut faire des cultures de saisons et de contre-saisons, étant donné sa situation géographique et il possède une pluviométrie abondante. Le contexte est très propice à la diversification de l'économie nationale. Ce n'est plus un choix, mais un impératif. La Banque mondiale est prête à accompagner le Congo dans la vision stratégique du gouvernement. A son tour, Mme Suze Percy Filippini, a souligné: «Pour mettre à manger dans l'assiette des Congolais, il y a une seule chose à faire: c'est produire. Comme j'aime bien le dire, le Congo dispose de tout pour donner à manger à sa population et être un grand exportateur dans la région».

Selon elle, il y a deux aspects primordiaux à prendre en compte, pour développer l'agriculture. Ce sont les institutions et les mécanismes institutionnels viables, ainsi que les ressources humaines, financières et matérielles. Pour produire, il faut agir sur toute la chaîne. Heureusement que le gouvernement est soucieux et disposé à prendre des mesures pour redresser la barre. La question des semences améliorées dans ce pays est aussi un problème. Il n'est pas intéressant de continuer à importer des semences d'ailleurs, pour produire. Avec l'appui de la FaO, il est possible, très rapidement, de mettre en place un système de production de semences. Il faut, également, un système de crédit viable, dans le sens où les agriculteurs aient accès à des crédits bancaires, mais à des taux préférentiels. Il y a des efforts considérables à faire et la FaO est disposée à continuer à appuyer le gouvernement du Congo. Si on veut vraiment faire en sorte que la population congolaise ait accès à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour conclure, la diplomate de la FaO a reconnu que la production agricole familiale est essentielle. Il faut y mettre l'accent. Le constat de la situation agricole du pays est donc préoccupant, en dépit des discours politiques qui ont caractérisé les années passées, avec des slogans creux, comme «L'agriculture priorité des priorités». Maintenant, il faut se mettre, concrètement, au travail, si l'on veut inverser la tendance et quitter le terrain de la démagogie politique, pour développer, réellement, l'agriculture et nourrir la population.

Philippe BANZ

Déclaration politique sur le VIH/sida 2016: Mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030

L'Assemblée générale des Nations Unies en sa Soixante-dixième session, tenue du 8 au 10 juin 2016 à New York, a adopté la Déclaration politique sur le VIH/sida : Accélérer la riposte pour lutter contre le VIH et mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030.

A- La déclaration politique sur le VIH/sida 2016 en bref

Les chefs d'État et de gouvernement et représentants d'État et de gouvernement, réunis au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 8 au 10 juin 2016, ont réaffirmé leur engagement de mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030, d'accélérer et d'intensifier la lutte contre le VIH et de mettre fin au sida pour atteindre cet objectif, de tirer parti des nouvelles possibilités offertes par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour accélérer l'action engagée et de repenser la façon d'aborder la lutte contre le sida à la lumière du potentiel qu'offrent les objectifs de développement durable, qui facilitent l'accélération des mesures collectives et durables visant à mettre fin à l'épidémie de sida. Ils se sont engagés à redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de la mise en place de programmes complets de prévention, de traitement, de soins et d'accompagnement qui contribueront à réduire substantiellement le nombre de nouvelles infections, à améliorer l'espérance et la qualité de vie, à assurer la promotion, la protection et la réalisation de tous les droits de l'homme et la dignité de toutes les personnes qui vivent avec le VIH, risquent d'être infectées ou sont touchées par le virus et par le sida ainsi que leur famille.

Les mesures suivantes ont été retenues pour opérationnaliser cette volonté des leaders mondiaux pour mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 :

- 1) donner une impulsion mondiale pour accélérer ensemble la lutte contre le VIH et le sida;
- 2) Investir massivement au tout début et diversifier les ressources: un élément crucial de l'accélération de la lutte contre le sida;
- 3) Garantir l'accès au dépistage et au traitement dans le cadre de l'action contre le VIH et le sida;
- 4) Trouver des solutions qui changent la donne face au sida pour contribuer à la réalisation de l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles;
- 5) Assurer l'accès à des services, des produits et des moyens de prévention de grande qualité, tout en élargissant la couverture de l'action contre le VIH et l'épidémie de sida, en diversifiant les approches retenues et en redoublant d'efforts
- 6) Promouvoir des lois, politiques et pratiques qui permettent d'élargir l'accès aux services et de mettre fin à la stigmatisation et la discrimination liées au VIH;
- 7) Mobiliser et soutenir les personnes qui vivent avec le VIH, risquent d'être infectées ou sont touchées par le virus, ainsi que les autres parties prenantes concernées dans le cadre de la lutte contre le sida;
- 8) Tirer parti des initiatives et des institutions régionales pour améliorer l'efficacité des mesures prises pour lutter contre le sida;
- 9) Renforcer la gouvernance,

le suivi et la responsabilité en vue d'obtenir des résultats pour et avec les populations;

- 10) Un suivi pour des progrès accélérés.

B- Comprendre accélérer la riposte pour mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030

Les dirigeants internationaux ont reconnu qu'aucun pays n'avait mis fin au sida et qu'aucun pays ne pouvait se permettre de reculer dans la riposte au VIH. Alors que les États membres commencent à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable, tous ont admis que mettre fin à l'épidémie de sida d'ici 2030 ne serait possible que si les objectifs de la stratégie Accélérer sont atteints d'ici 2020.

Les objectifs et les engagements adoptés dans la Déclaration politique sur la fin du sida, intitulée Accélérer la riposte pour lutter contre le VIH et mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030, guideront le monde pour mieux appréhender les liens critiques existant entre santé, développement, injustice, inégalité, pauvreté et conflits, pour mettre en œuvre ces mesures et atteindre les résultats et cibles ci-après.

1) Une vision partagée

La Déclaration politique 2016 appelle le monde à atteindre les objectifs suivants dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable :

1. Ramener à moins de 500 000 le nombre de nouvelles infections à VIH dans le monde d'ici 2020 ;
2. Ramener à moins de 500 000 le nombre de décès liés au sida dans le monde d'ici 2020

3. Éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH d'ici 2020.

La Déclaration politique affirme que ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec un leadership fort et l'implication des personnes vivant avec le VIH, des communautés et de la société civile.

2) Multiplier par deux le nombre de personnes sous traitement

Fin 2015, le nombre de personnes sous traitement anti-VIH a atteint 17 millions, soit plus que l'objectif de 15 millions de personnes fixé pour 2015. Les dirigeants se sont engagés à faire en sorte que 90 % des personnes (enfants, adolescents et adultes) vivant avec le VIH connaissent leur état sérologique vis-à-vis du VIH, que 90 % de ces personnes soient sous traitement antirétroviral et que 90 % des personnes sous traitement aient une charge virale indétectable.

Les pays se sont également engagés à agir rapidement pour remédier au faible taux de couverture de traitement chez les enfants vivant avec le VIH. Il s'agit de :

4. Atteindre la cible de traitement 90-90-90 pour faire en sorte que 30 millions de personnes vivant avec le VIH puissent accéder au traitement d'ici à 2020.
5. Faire en sorte que 1,6 million d'enfants vivant avec le VIH aient accès au traitement antirétroviral d'ici à 2018.

3) Accélérer la prévention de proximité

Les objectifs de prévention du VIH encouragent les pays à promouvoir l'accès à des services



Michel Sidibé, Directeur Exécutif de l'ONUSIDA lors de présentation de la déclaration politique sur le VIH, New York, juin 2016

de prévention anti-VIH complets adaptés aux différents besoins pour toutes les femmes et les adolescentes, les migrants, les populations clés, à savoir professionnel(le)s du sexe, hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, consommateurs de drogues injectables et personnes transgenres, ainsi que les détenus. Des efforts spécifiques seront entrepris pour intensifier les actions de proximité dans les lieux où la transmission du VIH est élevée, avec des services pour les populations généralement plus exposées au risque d'infection.

La Déclaration politique reconnaît l'importance du lieu et de la population concernés, car l'épidémie est différente dans chaque pays ou région, et elle encourage l'action régionale et la responsabilisation en fixant des objectifs régionaux pour la prévention et le traitement pour les enfants, les jeunes et les adultes, notamment :

6. Donner accès à toutes les femmes, adolescentes et populations clés à des services complets de prévention du VIH, y compris des programmes de réduction des risques, d'ici à 2020;
7. Atteindre 3 millions d'individus à haut risque d'infection à VIH avec des programmes de prophylaxie préexposition d'ici à 2020 ;
8. Faire en sorte que 25 millions de jeunes hommes subissent à titre volontaire une circoncision médicale dans les régions à forte incidence du VIH et que 20 milliards de préservatifs soient distribués dans les pays à revenu faible et intermédiaire d'ici à 2020.

9. Éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants et d'assurer la santé et le bien-être durables de leurs mères est réaffirmé dans la nouvelle Déclaration politique, en mettant l'accent sur le fait d'assurer aux mères l'accès à un traitement antirétroviral immédiat et tout au long de leur vie.

4) Mettre fin aux nouvelles infections à VIH chez les enfants

L'engagement d'éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants et d'assurer la santé et le bien-être durables de leurs mères est réaffirmé dans la nouvelle Déclaration politique, en mettant l'accent sur le fait d'assurer aux mères l'accès à un traitement antirétroviral immédiat et tout au long de leur vie.

5) Nouvelle focalisation sur les femmes, les adolescentes, les jeunes et l'égalité des sexes

Chaque jour, deux mille jeunes sont nouvellement infectés par le VIH, ce qui représente un tiers de toutes les nouvelles infections, mais seulement 28 % des jeunes femmes ont une connaissance précise du VIH. Les dirigeants internationaux se sont engagés à soutenir les jeunes et à leur permettre de jouer un rôle critique dans le pilotage de la riposte en défendant le plein accomplissement de leur droit à la santé et à une éducation complète sur la santé sexuelle et reproductive et la prévention du VIH.

La Déclaration politique reconnaît

également l'importance d'un accès universel à la santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de procréation.

Les dirigeants internationaux ont insisté sur la lutte contre l'immense fardeau de l'épidémie supporté par les femmes, en particulier les jeunes femmes et les adolescentes en Afrique subsaharienne. La Déclaration politique s'engage à favoriser l'égalité entre les sexes, à investir dans le leadership féminin et à mettre fin à toutes les formes de violence et de discrimination envers les femmes et les filles, afin d'accroître leur capacité à se protéger du VIH. L'implication



Réunion de haut niveau sur la fin du sida, 8-10 juin 2016: Une nouvelle déclaration politique audacieuse sur la fin du sida adoptée à New York, lors de la 69ème assemblée générale des Nations Unies.

des hommes et des garçons dans ce processus est indispensable.

10. Ramener à moins de 100 000 le nombre d'adolescentes et de jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans nouvellement infectées chaque année par le VIH dans le monde d'ici à 2020.

11. Éliminer les inégalités entre les sexes ainsi que les abus sexuels et la violence sexiste.

12. Mettre fin à toutes les formes de violence et de discrimination à l'égard des femmes et des filles, comme les violences sexistes, les violences sexuelles et les violences au sein de la famille ou du couple, notamment en temps de conflit et d'après conflit et dans les situations d'urgence humanitaire.

13. Encourager et soutenir le leadership des jeunes, élargir les programmes d'éducation complète sur la santé sexuelle et reproductive et protéger les droits des jeunes.

6) Le droit à la santé appartient à tous, partout

La Déclaration politique reconnaît par ailleurs que les progrès en matière de protection et de défense des droits humains des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque et touchées par le virus sont loin d'être appropriés, et que les violations des droits de l'Homme restent un obstacle majeur à la riposte au VIH. Les États membres

s'engagent à revoir et à réformer les lois susceptibles de créer des obstacles ou de renforcer la stigmatisation et la discrimination, ainsi qu'à promouvoir l'accès à des services de soins non discriminatoires, notamment pour les populations à plus haut risque d'infection, en particulier les professionnel(le)s du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les consommateurs de drogues injectables, les personnes transgenres et les détenus.

14. Revoir et modifier d'ici à 2020 les législations qui renforcent la stigmatisation et la discrimination et limitent l'accès aux services, imposent des restrictions en matière de voyage, imposent le dépistage obligatoire, ainsi que les lois punitives en lien avec la non-divulgation du VIH, l'exposition et la transmission.

15. Éliminer les obstacles, notamment la stigmatisation et la discrimination, dans les établissements de soins de santé d'ici à 2020.

16. Renforcer les systèmes nationaux de protection sociale et de protection de l'enfance pour faire en sorte que, d'ici à 2020, 75 % des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque et touchées par le virus bénéficient d'une protection sociale prenant

en compte le VIH.

7) Sortir le sida de l'isolement

La Déclaration politique affirme que la riposte au sida va stimuler les progrès dans l'ensemble de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Elle appelle à la mise en place d'une couverture santé universelle et à l'accès universel à la protection sociale. En adoptant des objectifs allant au-delà du VIH, les États membres ont mis l'accent sur l'importance durable d'une approche intégrée sur toute une série de questions sanitaires, notamment la tuberculose, les hépatites B et C, le cancer du col de l'utérus, le papillomavirus humain, les maladies non transmissibles, ainsi que les maladies émergentes et celles qui réapparaissent.

17. Réduire de 75 % le nombre de décès liés à la tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH d'ici à 2020.

18. Entrer en contact avec 90 % des personnes nécessitant un traitement antituberculeux, dont 90 % issus des populations les plus exposées, et traiter efficacement au moins 90 % de ces personnes d'ici à 2020.

19. Réduire de 30 % le nombre de nouveaux cas d'hépatite virale B et C chronique d'ici à 2020.

20. Traiter 5 millions de personnes contre l'hépatite B et traiter 3 millions de personnes contre l'hépatite C chronique d'ici à 2020.

8) Financer la fin du sida

Pour faire en sorte que tous ces objectifs soient atteints, les dirigeants internationaux ont pris des engagements ambitieux et

concrets en matière de financement et d'attributions budgétaires effectives afin d'accélérer la riposte au sida. Les États membres ont également appelé à allouer 13 milliards de dollars à la cinquième reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Les États membres ont encouragé l'engagement stratégique renforcé du secteur privé dans le soutien des pays avec des investissements et des prestations de services destinés à consolider les chaînes d'approvisionnement, les initiatives sur le lieu de travail et la promotion sociale des produits de santé et des changements de comportement.

21. Augmenter et anticiper les investissements pour combler le manque de ressources en investissant au moins 26 milliards de dollars par an dans la riposte au sida d'ici à 2020.

22. Investir au moins un quart des dépenses consacrées au sida dans la prévention du VIH et investir au moins 6 % de l'ensemble des ressources mondiales consacrées à la lutte contre le sida dans les moyens d'action sociaux que sont la sensibilisation, la mobilisation sociale et politique, le suivi par la communauté, la communication publique et les programmes de proximité d'ici à 2020, et faire en sorte qu'au moins 30 % de toutes les prestations de services soient pilotées par les communautés d'ici à 2030.

23. Lutter contre les règlements, politiques et pratiques qui font obstacle à l'accès à des médicaments génériques et des systèmes de diagnostic sûrs, efficaces et abordables, ainsi qu'aux technologies de santé associées, y compris en assurant la pleine application des flexibilités de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), et renforcer les capacités régionales et locales à développer, fabriquer et fournir des produits de santé abordables de qualité certifiée.

9) Responsabilité et durabilité

Les États membres ont pris un certain nombre d'engagements pour renforcer le suivi et la responsabilité, en invitant à une implication plus active des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque et touchées par le virus. Ils appellent le Secrétaire général des Nations Unies, avec l'appui de l'ONUSIDA, à continuer de fournir des rapports annuels à l'Assemblée générale et décident de convoquer une réunion de haut niveau sur le VIH et le sida dans le dessein de faire le bilan des progrès accomplis dans la riposte au sida dans ses dimensions sociale, économique et politique.

La Déclaration politique appelle également les États membres à veiller à ce que les Nations Unies et l'ONUSIDA soient à la hauteur de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Pour aller plus loin, les parties prenantes de la lutte contre le sida sont encouragées à intensifier la pression pour éliminer les obstacles au progrès les plus profondément ancrés et faire en sorte que la Déclaration politique puisse remplir son rôle d'instrument en faveur de la dignité et de la justice sociale.

C.d.j.p (Commission diocèse justice et paix de Pointe-Noire)

Un atelier d'O.n.g.s africaines sur les mines et le pétrole, au village Matombi

Organisé par la C.d.j.p (Commission diocésaine justice et paix de Pointe-Noire), il s'est tenu, du 13 au 17 juin 2016, au village Matombi, dans la sous-préfecture de Loango (environ 15 kilomètres au Nord-Ouest de Pointe-Noire), dans le département du Kouilou, un atelier réunissant des représentants d'O.n.g.s africaines et d'autres continents impliqués dans la défense des droits de l'homme et la surveillance des industries extractives. La cérémonie d'ouverture de cet atelier avait eu lieu le matin du 13 juin, sous la présidence de l'Abbé Alain Loemba-Makosso, vicaire général du diocèse de Pointe-Noire. En présence de Brice Makosso, secrétaire général de la C.d.j.p, ainsi que des représentants de l'administration publique et des entreprises d'exploitation pétrolière et minière.



La tribune officielle.

L'atelier organisé au village Matombi a connu la participation des membres de plusieurs institutions venues de beaucoup de pays du monde: Malawi, Chine, France, Allemagne, Cameroun, Tchad, Congo-Brazzaville, etc. Dans son mot d'ouverture, l'Abbé Alain Loemba-Makosso a indiqué que cet atelier est d'un grand intérêt et qu'il n'est pas loin de la philosophie de l'Eglise. «Vous allez, toute cette semaine, discuter sur le pétrole et les mines en Afrique. Une thématique majeure non seulement pour la pastorale diocésaine de la Commission

justice et paix, mais aussi pour la conférence des évêques du Congo et ceux de notre sous-région d'Afrique centrale dont les évêques réunis au sein de l'Association des conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (Acerac) avaient, en juillet 2002, à Malabo, lancé la réflexion sur l'Eglise et la pauvreté. Le cas du pétrole», a indiqué le vicaire général. Ce dernier n'a pas manqué de clarifier son propos: «En parlant du pétrole, l'Eglise ne voudrait aucunement prendre la responsabilité de ceux qui ont la charge de la gestion du pé-

trole ou des affaires publiques. Elle veut, tout simplement, manifester sa solidarité avec les pauvres, les petits, les mal-aimés et les laissés-pour-compte». Ainsi donc, durant près de quatre jours, les participants se sont échangés les expériences et ont débattu de plusieurs thèmes relatifs aux mines et au pétrole. Ils ont effectué des descentes sur le terrain. L'atelier a abouti sur des conclusions qui aideront davantage les organisations non-gouvernementales (I.t.i.e. Publiez-ce-que-vous-payez, Misereor, C.d.j.p, R.p.d.h, etc.)

à améliorer leurs méthodes de surveillance de la gouvernance des industries extractives, pour que les ressources naturelles cessent d'être une malédiction pour les peuples des pays qui en regorgent. Pour devenir, plutôt, des outils de développement durable et équitable des pays africains. Surtout que certains ont déjà fixé des deadlines bien précises, pour l'atteinte de l'émergence qui est l'antichambre du développement intégral. Nous reviendrons sur les conclusions de cet atelier, dans nos prochaines éditions.

John NDINGA-NGOMA

Cinu (Centre d'informations des Nations unies)

Une conférence-débat pour combattre l'idéologie de génocide

Edifier le public sur la nécessité d'œuvrer à la prévention de génocide et expliquer comment la volonté politique peut-être au service de la réconciliation, tel est le sens de la conférence-débat organisée vendredi 3 juin 2016, à Brazzaville, par le Cinu (Centre d'informations des Nations unies) et l'ambassade du Rwanda, sur le thème: «Combattre l'idéologie du génocide». En présence d'Anthony Ohemeng-Boamah, coordinateur résident du système des Nations unies, Jean-Baptiste Habyarimana, ambassadeur du Rwanda, et Richard Baloyi, ambassadeur d'Afrique du Sud.



Le présidium, pendant la conférence-débat.

Le concept génocide, a souligné Joachim Goma-Thethet, enseignant d'histoire à l'Université Marien Nguouabi, se définit comme un crime d'Etat organisé par ceux qui sont au pouvoir ou qui s'en réclament. Et le crime est tout acte portant atteinte aux droits de l'homme et à la dignité humaine. Le meurtre, l'extermination, la torture, la prostitution forcée et l'esclavage, a-t-il expliqué, sont considérés comme des crimes. Ils participent au génocide, lorsqu'ils sont commis sur un groupe d'individus faisant partie d'une même race ou d'une même ethnie. Le génocide tient son existence d'une idéologie qui, elle-même, a besoin de moyens pour se propager, comme les médias qui servent à la diffusion de la propagande. Les médias ont, d'ailleurs, joué un rôle important au profit de la propagande raciste nazie contre les Juifs, et à celui de la haine raciale au Rwanda (Radio mille collines).

Le discours génocidaire compte deux fondements: l'histoire et l'inégalité raciale. Et il a pour conséquence la naissance de la suspicion au sein des populations, qui annihile tout élan de cohabitation. Selon lui, le génocide rwandais n'aurait pas eu lieu, si la communauté internationale avait pris au sérieux les signes annonciateurs dudit drame et si la société civile n'avait pas manqué de dynamisme.

Intervenant, à son tour, sur le sous-thème: «Les Nations unies et la prévention du génocide», Anthony Ohemeng-Boamah a souligné que plusieurs conflits ont marqué l'histoire du monde. Malgré l'ampleur de ces conflits, l'Onu (Organisation des Nations unies) a eu à déployer des efforts pour prévenir le génocide. A ce propos, «des résolutions ont été souvent prises par le conseil de sécurité, pour préserver la paix», a-t-il dit.

Pour sa part, Jean-Baptiste Habyarimana, dont la communication a porté sur «la justice et la réconciliation au Rwanda», a émis un regret, du fait que son pays, où l'on compte trois ethnies (Tutsis, Hutus, Twas) qui ont cohabité ensemble pendant des années, ait sombré dans l'horreur. Le génocide rwandais a été le résultat d'un long processus sur le discours politique, alors que la volonté politique a permis la réconciliation qui a été le moteur de la justice. Le travail de réconciliation et de justice a duré de 2002 à 2012, il a été réalisé par des tribunaux traditionnels institués à la fin du génocide. Par ailleurs, le diplomate rwandais a porté un regard d'espoir sur ce qu'il a appelé «le Rwanda d'aujourd'hui, qui est le résultat d'une volonté politique. Il est aujourd'hui un pays qui travaille au développement, tout en procédant au changement de mentalité, d'où le programme qui porte sur l'éducation civique».

«L'expérience de la commission vérité et réconciliation en Afrique du Sud», est l'intitulé de la communication faite par Richard Baloyi. En 22 ans, a-t-il dit, l'Afrique du Sud a géré un programme de réconciliation significative et des facteurs ont rendu possible la réconciliation, à savoir: les efforts des uns et des autres à bannir l'intérêt égoïste dans le processus de recherche de la paix, l'implication véritable des institutions, des gouvernants et des personnes expérimentées sur la question de la réconciliation, l'acceptation de l'aveu comme condition préalable du pardon et la création d'un environnement propice à la paix et à la stabilité.

Ayant mis les uns et les autres en confiance, ces facteurs ont évité à l'Afrique du Sud un retour à la violence. Et cela a été le résultat d'une volonté politique insufflée par Nelson Mandela, à son élection à la présidence de la République, en 1994. Notons que pendant la conférence-débat, les participants ont suivi le film «Le génocide rwandais». Un film témoignage poignant qui fait l'analyse de la société de ce pays de la colonisation au génocide.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Alain-Patrick MASSAMBA

Roger Nkodo Dongo, président du parlement panafricain

«Il faut qu'on arrive à la démocratie des idées et non la démocratie des hommes»

En séjour à Brazzaville, le président du parlement panafricain, Roger Nkodo Dong, a animé, jeudi 9 juin 2016, au palais des congrès, à Brazzaville, une conférence de presse sur le fonctionnement de cette institution continentale encore mal connue du public, sur la ratification du protocole de Malabo pour lequel le parlement congolais accuse un retard, ainsi que sur les questions d'actualité liées aux élections en Afrique.

Le parlement panafricain légifère sur les problèmes d'intérêt commun aux Africains. Pour que ce parlement soit plus efficace, les Etats

doivent ratifier le protocole de Malabo qui lui confère le pouvoir de légiférer. Malheureusement, le Congo n'a pas encore ratifié ce protocole.



Roger Nkodo Dongo.

D'où le plaidoyer de Roger Nkodo Dongo aux autorités congolaises.

Parlant des élections en Afrique, le président du parlement panafricain a laissé entendre que ce problème devrait prendre en compte deux facteurs. Pour lui, il fallait, dès le départ, que «notre démocratie soit pensée de l'intérieur. Or, nous avons copié le modèle occidental. Il faut encore beaucoup de travail à la démocratie africaine. Il faut qu'on arrive à la démocratie des idées et non la démocratie des hommes», a-t-il dit.

Pour lui, les élections en Afrique font toujours l'objet de contestations. «Je comprends bien la situation, en tant qu'homme politique. La plupart des partis politiques sont des partis des élections et non les partis de la démocratie. Donc, ils n'ont d'existence que lorsqu'il y a des élections et disparaissent après. Pour amener les gens à une démocratie, il faut les préparer, au fur et à mesure, à

s'inscrire sur les listes électorales, à voter et à faire un travail de proximité. Il faudrait aussi, en retour, accepter le verdict des urnes. Dès qu'il y a une élection, les gens, au lieu de préparer les militants à voter pour eux, crient seulement à la victoire, avant la victoire», a-t-il fait comprendre.

Tout en condamnant les coups d'Etat, le président du parlement panafricain s'est exprimé sur le phénomène de modification des Constitutions qui défraie la chronique en Afrique. «Si vous lisez la plupart des Constitutions des pays africains, dans les mesures transitoires finales, le mécanisme de révision est prévu. Donc, on ne peut pas s'opposer à ce qui est prévu. Nous ne pouvons pas nous immiscer, de prime à bord, il faut s'assurer que le pays a adhéré à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance», a-t-il fait savoir.

Parlant de cette charte que le Congo n'a pas encore ratifiée, le sénateur Nzeli Inzoungou, qui assistait le conféréncier, a, néanmoins, précisé que le Congo a participé à son adoption et l'a déjà signée. «On attend que le gouvernement introduise le document au parlement pour sa ratification. C'est un processus qui est en marche», a-t-il précisé. Malheureusement, la réponse du président du parlement panafricain était sans appel: «Vous ne me rassurez pas tellement». Ainsi, prenait fin cette conférence de presse sur cette note moins rassurante.

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Boulevard Hassani (face au ref)
Tél : (+242) 053010238 / 055508075

Brazzaville : 03 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Marine)
Tél : (+242) 055501971 / 055501973

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

Alain Mabanckou reçu à l'Elysée par François Hollande, comme annoncé

Suite à la lettre ouverte qu'il avait adressée au président français, Alain Mabanckou, le célèbre écrivain et romancier franco-congolais, a été reçu, mardi 14 juin 2016, au Palais de l'Elysée, à Paris (France). À l'issue de cette audience accordée par le président français au célèbre écrivain, l'Elysée a publié un communiqué qui reste très diplomatique: «Le président de la République s'est entretenu avec Alain Mabanckou, romancier franco-congolais et professeur au Collège de France. Ils ont évoqué la situation en République du Congo. Le président de la République a marqué son attachement à la paix, à la démocratie et aux libertés politiques, qu'il s'agisse de liberté d'expression des citoyens, de liberté de la presse ou de liberté d'action des partis politiques. Il a indiqué que la France restait attachée à un dialogue entre l'ensemble des sensibilités congolaises, dans l'objectif de permettre un large rassemblement et d'apaiser les tensions».

Ancien candidat à l'élection présidentielle, le général Mokoko placé en garde à vue

Convoqué le 13 juin 2016 par la direction générale de la surveillance du territoire, dans le cadre d'une enquête préliminaire sur une vidéo qui met en scène une préparation probable d'un coup d'Etat contre le pouvoir du président Sassou-Nguesso, le général Jean-Marie Michel Mokoko, ancien candidat à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, a été placé en garde à vue, à l'issue de son audition. Selon son avocat, Me Yvon Eric Ibouanga, l'ancien chef d'Etat-major des Forces armées congolaises (entre 1987 et 1993) a été, finalement, placé en garde à vue en début de soirée. Cette décision intervient cinq jours seulement après que le ministre de la justice, Pierre Mabiala, a ordonné au procureur de la République l'accélération des procédures judiciaires visant le pasteur Ntumi et le général Jean-Marie Michel Mokoko. Cette décision a plongé dans la consternation et la colère, les milieux de l'opposition qui ne comprennent pas la politique du bâton et de la carotte du pouvoir de Brazzaville. Ils rappellent qu'il y a quelques semaines, il était proposé au général Mokoko de reconnaître les résultats de l'élection présidentielle publiés par la Cour constitutionnelle, pour que les poursuites contre lui soient probablement abandonnées. Pour avoir refusé, on a réactivé la procédure contre lui, disent certains à l'opposition. Aux dernières nouvelles, le général Mokoko a été transféré à la maison d'arrêt.

«Nguirisation» supposée de Guy-Brice Parfait Kolélas: c'est «de la calomnie pure»

Suite aux accusations portées contre plusieurs membres de l'opposition, toutes plateformes confondues, notamment Mathias Dzon, Pascal Tsati-Mabiala et Guy-Brice Parfait Kolélas, le porte-parole de ce dernier, Vivien Manangou, parle de «calomnie pure». «Nous croyons donc que Guy-Brice Parfait Kolélas reste fidèle au projet de l'I.d.c-Frocad, à son combat contre la dictature de Denis Sassou-Nguesso et n'est pas prêt de succomber au chant de sirène du P.c.t et de la pseudo nouvelle République qui prétend pouvoir acheter l'opposition, notre opposition, à coups de «nguiri», de maroquins ministériels ou de pseudo statuts politiques d'exception». Il paraît que cette déclaration a rassuré ceux des militants de la Codeha (Convention des démocrates humanistes africains) qui, déjà, s'inquiétaient du virage supposé de leur leader.

Le procès de Paulin Makaya, dirigeant de l'opposition, a démarré à Brazzaville

Après une audience ratée, le procès de Paulin Victor Makaya Koutimba, président de l'U.p.c (Unis pour le Congo), parti situé à l'opposition, a commencé par une première audience, lundi 13 juin 2016, devant la première chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Brazzaville. Arrêté par la police, depuis le 1er décembre 2015, l'opposant, incarcéré à la maison d'arrêt, est poursuivi par l'Etat congolais et le Ministère public, pour trois chefs d'accusation, notamment «incitation aux troubles à l'ordre public; détention illégale d'armes de guerre et de munitions, et complicité en vue de provoquer des incendies». Mais, à l'audience, seul le chef d'accusation d'incitation aux troubles à l'ordre public a été retenu contre lui, pour sa participation à une «marche pacifique» organisée par l'opposition. Paulin Makaya a plaidé non coupable, en justifiant que c'était «une marche pacifique pour demander au président Denis Sassou-Nguesso de respecter la Constitution». La demande de liberté provisoire introduite par son avocat, Yvon Eric Ibouanga, a été rejetée par le président de la chambre et la prochaine audience a été fixée au lundi 27 juin prochain. Ce procès à caractère politique suscite des passions dans les milieux de l'opposition.

De l'autre côté du Djoué, on réclame la reprise de la traversée en pirogue

Depuis le 4 avril dernier, à cause des turbulences politiques qu'a connus la capitale congolaise, les agents de la Force publique interdisent la traversée en pirogue sur la rivière Djoué, à Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Selon ces agents de la force publique, il s'agirait de réduire le nombre d'accès des ninjas-nsiloulou à Brazzaville. Cela oblige, malheureusement, les habitants des quartiers Moussosso, Vouela, Mayanga, etc., notamment les élèves et les travailleurs, de faire le contour, à pied ou en bus, vers le pont du Djoué, pour se rendre en ville. Plus de deux mois après, nombreux estiment qu'on continue de les pénaliser injustement, alors que la situation politique s'est stabilisée dans la capitale. Ils demandent que soit autorisée de nouveau la traversée du Djoué en pirogue.

Faut-il ou non dialoguer?

Dans la presse écrite congolaise de ces derniers temps, la question d'un dialogue politique revient de manière quasi lancinante. Et pour cause! Le pays va mal. Le baril de pétrole, notre principale ressource, se vend mal: 40 à 50 dollars le baril, lequel atteignait les 107 dollars, avant le début de sa chute, en 2014. Des entreprises ferment ou compriment leurs effectifs. Le chômage grimpe. A l'étranger, les bourses des étudiants ne sont plus payées. La peur du lendemain, accrue par la terreur qui s'est abattue sur le pays depuis l'élection présidentielle et les bombardements du Pool, accentue l'incertitude et gagne toutes les couches de la population. La nouvelle République s'ouvre sous de funestes auspices. Comment ne pas s'en inquiéter, quand on est le premier ministre de ce pays sinistré, contesté dans sa légitimité politique? Le premier ministre songe à un «dialogue avec tout le monde, sans tabou».

Qui est «tout le monde»?

Il convient de le préciser. Et c'est à quoi s'attelle le premier ministre, sans doute. Car, si tout le monde est victime de la situation chaotique qui s'aggrave, tout le monde n'est pas impliqué dans le contentieux électoral à l'origine du malaise politique et des bombardements. Or, les principaux acteurs concernés, ceux sans qui aucune solution ne saurait être viable, sont aux oubliettes. «Seuls des hommes libres

peuvent négocier», répondait Nelson Mandela à ceux qui lui proposaient l'ouverture de négociations avec l'African national congress (A.n.c). On connaît la suite.

Qui parle de négociateur? dirait-on

Mais le dialogue, n'est-il qu'un banal échange de propos? N'est-ce pas aussi une «discussion en vue d'un accord» (Larousse)? Un accord sur quoi, dans le contexte actuel de



Mambou Aimée Gnali.

notre pays? La préoccupation du chef du gouvernement n'est-elle pas d'apaiser le climat politique, pour pouvoir travailler? Si notre premier ministre veut réellement assainir le climat politique, qui n'est pas sans incidence sur le climat économique, il lui faut, au préalable, libérer les opposants emprisonnés ou assignés à résidence, mais aussi, libérer la parole des uns et des autres, celle des partisans du pouvoir en place, comme celle de ceux qui contestent la légitimité de ce pouvoir. Car, un dialogue se prépare. Au grand jour et non dans des trous de souris. Il ne s'agit donc pas, comme par le passé, d'opposer de prétendus modérés à de prétendus radicaux, qu'on exclut de ce fait

du débat, ni d'interdire l'accès à la table des négociations aux véritables détenteurs de la solution, au profit de fantoches prêts à se vendre au plus offrant. Notre pays n'a que trop souffert de ces pratiques outrageantes pour tous.

Que le premier ministre consulte et prenne son temps pour réfléchir, avant d'organiser une rencontre, est tout à son honneur. Il serait également tout à son honneur de permettre à la partie adverse, c'est-à-dire à l'opposition, d'en faire autant. Ces concertations parallèles auraient pour avantage:

- 1- d'évacuer, avant le dialogue proprement dit, le problème des conditions préalables exigées de part et d'autre, ou d'y consacrer moins de temps, puisqu'elles auraient déjà été examinées par les uns et les autres;
 - 2- d'aborder plus sereinement les questions à l'ordre du jour, qui auraient déjà fait l'objet d'une réflexion;
 - 3- de parvenir, rapidement, à un accord, ce qui favoriserait un gain de temps, et donc d'argent, au lieu de ces négociations qui s'enlisent dont notre pays est coutumier?
- Face à la débâcle qui nous menace, personne n'y a intérêt.

Mambou Aimée GNALI
IDC/FROCAD

Pour tordre le cou aux contrevaleurs au sein de la jeunesse chrétienne

L'Eglise catholique peut se réjouir aujourd'hui d'entendre frénétiquement, de la part des autorités publiques, le mot d'ordre de «rupture contre les antivaleurs» qui défigurent la société congolaise, notamment en politique et dans l'administration publique. Il y a quelques années, le combat contre les antivaleurs était le fer de lance de l'Eglise. Aujourd'hui, l'Etat en a fait son cheval de bataille, pourvu que cela ne soit pas un simple feu de paille. Parmi les antivaleurs décriées, est à la une, la délinquance juvénile, avec ses différentes facettes. Elle est la plus déplorable des antivaleurs, parce que «les jeunes sont l'avenir du Congo. C'est eux qui seront demain les dirigeants du pays. C'est eux qui vivront le Congo», pour reprendre le mot de père Joseph Le Badezet, d'heureuse mémoire, ce missionnaire spiritain qui fut proche de la jeunesse congolaise, à travers trois générations de suite, de 1946 à 2010.



Aubin Banzouzi.

La jeunesse congolaise, une jeunesse en déroute, entend-on dire. La jeunesse a toujours été une tranche d'âge à parfaire quand bien même les «vieux» ne seraient toutes fois pas de bons exemples à imiter. Qu'à cela ne tienne! Tout jeune est appelé à faire mieux pour s'offrir un bel avenir, une vie digne d'honneur, en se rendant utile pour la société qui le voit croître et vieillir. Car, le jeune d'aujourd'hui est le vieux de demain. Donc appelé à récolter ce qu'il aura semé aux temps de sa jeunesse.

Vu sous cet angle, à quels fruits s'attendre quand les jeunes ne s'arment guère d'imagination et de bonne volonté, pour faire reculer les antivaleurs qui montent au créneau sur le point de s'ériger en valeurs? Il s'agit de l'expansion du phénomène «koulouna, bébés noirs, verts et B 32», qui sévit dans nos quartiers urbains, pourtant dotés, pour la plupart,

de postes de police de proximité; de la délinquance et la brimade scolaire qui perturbent ceux des élèves ou étudiants qui veulent réellement s'instruire; la prostitution et le détournement des mineurs; le tabagisme devenu la vertu des frimeurs; l'alcoolisme ou vertu des «boomers» qui forment une «génération alcoolisée et déscolarisée»; l'exhibitionnisme et l'oisiveté, vertus de ceux de la «génération High-tech ou hip hop», la liste des contrevaleurs en milieu jeune n'étant pas exhaustive.

Les parents sont, semble-t-il, dépassés voire impuissants. Ils ont besoin, par conséquent, du soutien de l'Etat (l'école, la gendarmerie, la police) et de l'Eglise. Cette dernière institution est impliquée parce que la jeunesse congolaise est majoritairement chrétienne. Il y a lieu toutefois de se demander si les parents eux-mêmes ne sont-ils pas complices? Il n'y a qu'à voir les types

bilité revient aux familles et aux autorités publiques. Cependant, l'Eglise, en tant que gardienne de la foi et des bonnes mœurs, doit être plus consciente et sensible du rôle éducatif et éducateur qu'elle joue déjà avec efficacité, à travers la catéchèse, les messes des jeunes, les récollections, les conférences-débats, en vue de la sensibilisation et de la conscientisation dans un monde où on se refuse de réfléchir, ainsi qu'à travers des mouvements d'apostolat comme Jeunes de la lumière, E.p.v jeunes, servants d'autel, Don Bosco, Les amis de Dominique Savio, Scouts et guides, la Confrérie Emile Biayenda, la schola populaire jeunes, les groupes de vocations, etc.

Dans ces cadres fédérateurs, les jeunes peuvent être formés à la «lectio divina», à imiter la vie du Christ à travers le rosaire, au respect mutuel et à vivre une sexualité responsable, à la bonne gestion du patrimoine, à l'économie domestique, aux métiers et bricoles, à inculturer le 4ème commandement du décalogue et à la vie associative, dans l'esprit de la doctrine sociale de l'Eglise; tout cela, en vue de l'émergence d'une jeunesse consciente, responsable et solidaire dans le bien.

Quatre siècles avant nous, le pédagogue tchèque Comenius s'écriait: «Heureuse l'école qui enseigne à désirer le Bien». Quelle est donc cette école? N'est-ce pas avant tout l'Eglise?

Aubin BANZOUZI

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

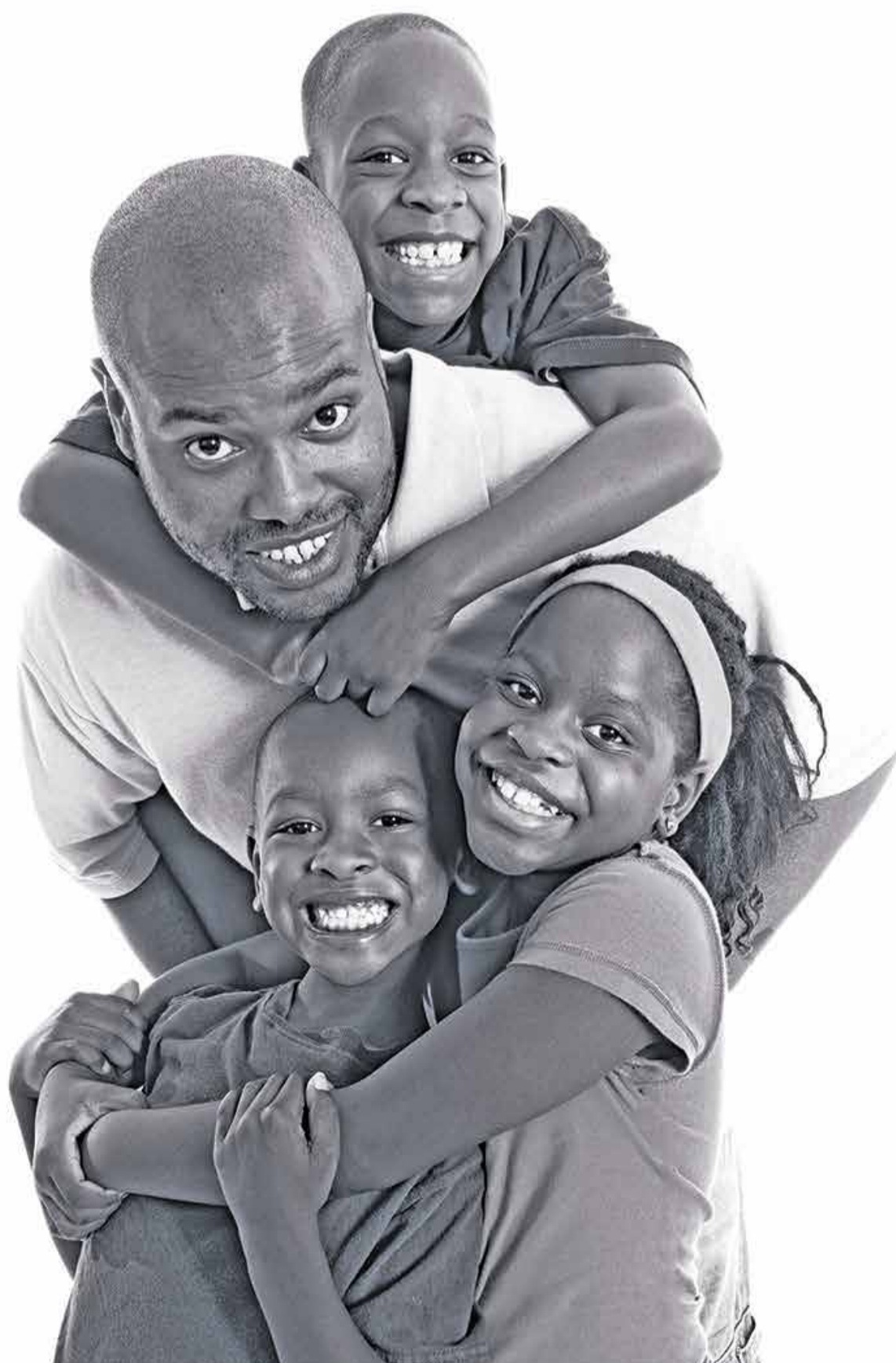


LE RESEAU DES SMARTPHONES

AIRTEL
CÉLÈBRE LES PÈRES

Bonne fête à tous les papas
du Congo

AG Partners



Ambassade de Russie

Valery Mikhaylov confiant dans le développement des relations russo-congolaises

Le 12 juin 1990, le parlement russe démocratiquement élu, proclama l'indépendance de la Russie. Depuis, cette date marque la fête de la souveraineté de la Fédération de Russie. A Brazzaville, l'événement a donné lieu à une réception offerte, le vendredi 10 juin 2016, en soirée, à sa résidence, au centre-ville, par l'ambassadeur russe Valery Mikhaylov, en présence de plusieurs membres du corps diplomatique accrédités au Congo. Curieusement, on a remarqué qu'il n'y avait aucun membre du gouvernement congolais. Mais, dans l'allocution qu'il a prononcée, le diplomate russe a reconnu que la coopération entre le Congo et la Russie se développe activement et progressivement.

Valery Mikhaylov a donné la position de son pays face à la situation politique congolaise. «Le peuple congolais s'est exprimé lors du référendum constitutionnel et de la dernière élection présidentielle pour le changement de la République et nous respectons leur choix», a-t-il déclaré. Il a rappelé la lettre de félicitation adressée au président Denis Sassou-Nguesso, à l'occasion de sa réélection, par le président Vladimir Poutine et la visite à Moscou, en novembre 2015, du ministre congolais des affaires étrangères et de la coopération, Jean-Claude Gakosso, au cours de laquelle le président Vladimir Poutine l'a décoré de la médaille de Pouchkine, pour sa contribution dans le renforcement des liens bilatéraux. Donc, la coopération bilatérale, dans le domaine politique, est au beau fixe. Le 1^{er} janvier dernier, l'accord sur l'exemption de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service



Valery Mikhaylov. entre la Russie et le Congo est entré en vigueur. Concernant les perspectives dans le domaine économique et commercial russo-congolais, le diplomate russe a soutenu qu'elles sont bonnes. «Dans le cadre de la commission mixte Congo-Russie, on poursuit le travail dans les domaines de l'énergie, de l'hydroélectricité, et de la formation des cadres



Des invités à la cérémonie.

nationaux. On continue le travail sur le projet du pipeline Pointe-Noire/Brazzaville/Maloukou-Tréchet. Ce qui contribuera à la sécurité énergétique du Congo et créera des milliers de postes de travail. Nous avons déterminé les projets concrets dans des domaines importants pour le Congo tels que l'agriculture, le forestier, les innovations, les communications, la sécurité, etc. Nous suivons, avec intérêt, la réalisation du projet des quatre zones économiques spéciales qui peuvent servir de plateformes pour plusieurs sociétés russes», a-t-il affirmé. Valery Mikhaylov a, aussi, relevé que la formation de cadres nationaux reste, également, un élément important de la coopération entre les deux pays. «Les universités russes accueillent, chaque année, autour de 300

étudiants congolais et ce chiffre a tendance à augmenter», a-t-il argumenté. «Le Centre culturel russe fait une contribution importante à l'enseignement de la langue russe au Congo», a poursuivi le diplomate russe. Dans le domaine culturel, des musiciens russes ont fait des concerts à Brazzaville. Fin 2015, une délégation de jeunes leaders congolais a visité Moscou, des représentants de la Force montante congolaise du P.c.t ont établi des contacts directs avec la jeune garde de la Russie unie, le parti principal. Valery Mikhaylov a aussi évoqué la situation de la Russie qui, selon lui, a retrouvé sa «place digne d'elle-même dans la politique mondiale et l'économie globale».

Véran Carrhol YANGA

P.s.t.a.t (Projet de renforcement des capacités en statistiques)

Le comité de pilotage édifié sur les missions et l'organisation du projet

Le comité de pilotage du P.s.t.a.t (Projet de renforcement des capacités en statistiques) s'est réuni en session inaugurale, mardi 14 juin 2016, dans la salle de réunion du Ministère du plan et de l'intégration, à Brazzaville, sous l'égide du coordonnateur, Dominique Kimpouni. Parmi les points abordés, il y avait l'adoption du budget général exercice 2016 fixé à 4.127 583.048 de francs Cfa, financé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, ainsi que le plan de travail.

En dehors de l'adoption du budget exercice 2016, il a été question, au cours de la session inaugurale, d'édifier les membres du comité de pilotage sur les objectifs, les composantes et les principales missions du P.s.t.a.t. Le plan de travail soumis à l'examen des participants comporte 74 activités, dont l'objectif vise non seulement de renforcer les capacités du système national de statistiques à produire et diffuser des statistiques fiables et utiles pour les politiques et à la prise des décisions, mais aussi de promouvoir la demande d'informations statistiques. Dans ce programme d'activités, il est prévu de financer les phases préparatoires du recensement général 2017

de la population et des habitations, des enquêtes, du relevé des prix à la consommation des ménages et du recensement général des entreprises. «Concernant le recensement général qui aura lieu en 2017, les moyens doivent être financés, pour que ce recensement se fasse dans de bonnes conditions. C'est une opération que le président de la République souhaite réaliser, parce qu'elle va permettre de produire les données sur les caractéristiques et les répartitions de la population», a-t-il indiqué.

Il sied de noter que le P.s.t.a.t est issu de l'accord de financement du 7 juillet 2014 entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale. Il est entré en vigueur, le 2 avril 2015 et



Dominique Kimpouni.

forcer les capacités du gouvernement à gérer et utiliser les données statistiques, pour la prise de décisions, l'élaboration et le suivi-évaluation des politiques et stratégies de développement. Rappelons que la réalisation de ce projet marque la volonté du président de la République de doter le Congo d'outils efficaces d'aide à la gestion des politiques publiques et de traduire ainsi sa vision en matière statistique, dans la perspective de l'émergence au Congo à l'horizon 2025.



Photo de famille des membres du Comité.

prendra fin, en juin 2019. Le P.s.t.a.t a pour objectif de ren-

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Emile Gankama, journaliste et écrivain

«Je suis motivé par la façon dont un homme d'Etat de l'envergure du président Denis Sassou Nguesso exerce ses hautes fonctions»

Journaliste et écrivain, Emile Gakama vient de publier un livre intitulé: «Pouvoir, tradition, modernité: l'école de Denis Sassou Nguesso». Publié aux Editions Jean Picollec, en France, ce livre est préfacé par Jean-Claude Gakosso, actuel ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger. Neuf chapitres et annexes dominent les 126 pages de ce nouvel ouvrage du directeur des rédactions du quotidien «Les Dépêches de Brazzaville». Pour marquer le processus démocratique au Congo, l'auteur a repris les listes des candidats aux élections présidentielles organisées dans le pays en 1992, en 2002 et en 2009. En même temps, il a également, en annexes (6), rendu publics quelques messages du personnage du livre.

Dans cet ouvrage, l'auteur assemble les faits et décrit les parcours qui révèlent, sans prétendre tout savoir sur lui, l'homme qui préside aux destinées du Congo, depuis trois décennies, et qui a rempli pour les cinq prochaines années. «Je suis motivé par la façon dont un homme d'Etat de l'envergure du président Denis Sassou Nguesso exerce ses hautes fonctions», a confié Emile Gankama, dans l'interview ci-après, pour expliquer la motivation qui l'a conduit à consacrer un troisième ouvrage sur le président Sassou-Nguesso.



Emile Gankama.

* De quoi parlez-vous précisément dans votre nouveau livre?

** Je m'essaie à la biographie du président Denis Sassou N'Guesso. Je n'ai pas voulu revenir sur ce que tout le monde sait presque, à savoir: il s'appelle, il est né à, à telle date. De père et de mère, il a fait ses études, était à Mbounda, puis en Algérie, ainsi que de suite. Je tente de le prendre en situation,



La couverture du livre.

comme on dit dans le jargon des journalistes. Je le décris dans son rapport à son action politique trentenaire, sa façon à lui d'apprécier les événements, de s'y impliquer non seulement en tant que chef d'Etat, mais également en tant qu'acteur majeur dans le microcosme politique congolais.

* Qu'envisagez-vous en écrivant ce livre?

** Ce nouvel ouvrage s'inscrit presque dans la suite des premiers que je lui ai consacrés. Je cite notamment: «Les grands faits de sa campagne à l'élection présidentielle de 2009»; puis «O.u.a/U.a, les deux mandats de Denis

Sassou N'Guesso», parus chez L'Harmattan en 2013. Je rends mes notes en tant que reporter dans ces deux ouvrages. Dans celui dont il est question aujourd'hui: «Pouvoir, Tradition, Modernité: l'école de Denis Sassou N'Guesso», j'analyse, avec le recul possible, des faits qui se déroulent sous nos yeux, suscitent interrogations, appréhensions et commentaires. Je considère que les dirigeants politiques peuvent être une source d'inspiration pour beaucoup, en particulier pour les écrivains et aussi les journalistes. Je suis les deux à la fois, je pense qu'il est possible de mettre à la disposition du grand public, une lecture froide des événements, qui peut servir la postérité.

* Pensez-vous que son école est la meilleure? Et votre motivation?

** Bien que cette question se recoupe avec la précédente, il vaut la peine de donner quelques détails là-dessus. Je suis motivé par la façon dont un homme d'Etat de l'envergure du président Denis Sassou N'Guesso exerce ses hautes fonctions. Sachant que la période de cet exercice qu'on dit longue n'est pas étrangère aux choix qu'il opère dans les moments de joie comme les moments de malheurs qui marquent l'histoire du Congo. Le but n'est pas tout à fait de considérer que ce modèle est le meilleur, mais de montrer comment il s'est constitué au fil des ans.

* Quel est l'intérêt de cet ouvrage?

* Si vous n'en trouvez aucun, alors arrêtons d'écrire sur les destins exceptionnels! Pour résumer, disons que l'intérêt d'un tel livre réside dans la part d'éclairage qu'il apporte à un certain nombre de repères pas toujours connus du citoyen lambda, voire du responsable haut-placé. Or, dans ce livre, cette part d'éclairage existe densément. En un mot, ne cherchons pas un livre parfait, les vies elles-mêmes, qui constituent le soubassement des œuvres littéraires de ce type, sont parées de mystères.

Propos recueillis par Grâce-Désirée BAH

Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire

Préserver à tout jamais l'héritage du fondateur, Mgr Théophile Mbemba

14 juin 1971-14 juin 2016, cela fait 45 ans que Mgr Théophile Mbemba quittait la terre des hommes, pour la félicité céleste. Cela fait aussi 45 ans que la congrégation des religieuses congolaises du Rosaire voyait le jour, avec les vœux de ses premières religieuses. Que peut-on retenir de la vie du cher pasteur Mgr Théophile Mbemba, premier évêque congolais, 45 ans après? Cette réflexion n'a pas l'ambition de reconstituer tous les événements de sa vie. Elle se veut simplement une action de grâces à Dieu qui nous l'avait donné comme pasteur et aussi comme père-fondateur; un hommage à ce digne fils du Congo; un partage pourquoi pas, 45 ans après sa disparition. Que peuvent inspirer sa vie et son expérience de pasteur?



Mgr Théophile Mbemba.

Issu d'une famille modeste, Théophile Mbemba est né le 6 mai 1917, au village de Mpiaka (actuel septième arrondissement de la ville de Brazzaville), en République du Congo, des feus Joseph Bounkazi et Marie Malounga. Septième d'une fratrie de neuf enfants, il se sent séduit par le Seigneur, à partir de 1927, et demande à devenir prêtre. Il est admis au petit séminaire, en 1930. Ordonné prêtre le 9 juin 1946, en la solennité de la Pentecôte, avec les abbés Fulbert Youlou, Louis Loubassou, Benoît Gassongo et Raphaël Dangu, il devient évêque en 1961, puis archevêque de Brazzaville en 1964. Mgr Théophile Mbemba rend l'âme à l'aube du 14 juin 1971, à l'âge de 54 ans.

Que peut inspirer sa vie?

Fils du Congo et homme de Dieu de son époque, la vie de Mgr Théophile Mbemba peut-être une source d'inspiration pour les fils et filles de notre pays aujourd'hui. Oui, le bien ne fait pas de bruit. Mgr Mbemba, comme l'ont souvent affirmé des aînés qui l'ont connu et côtoyé, a eu une vie courte mais riche. Il inspire en nous l'image d'un pasteur qui a aimé l'Eglise. Il s'est énormément battu pour la construction de l'Eglise locale. Il l'a fait par amour et par souci du bien commun. En tant que précurseur, il a préparé les bases d'une communauté chrétienne pleine de vie et solidement enracinée dans la foi, par son œuvre d'évangélisation et de développement. Pasteur à une époque où les relations entre l'Eglise et l'Etat sont mises à mal, Mgr tient bon, attentif à la situation que traverse le pays et actif à poursuivre son projet pastoral, priant pour la conversion et l'unité du pays. Ses moments de lutte lors de la nationalisation des écoles confessionnelles en 1965, des moments difficiles pour l'Eglise locale, peuvent être rappelés.

Un homme qui tenait à l'unité

Mgr Mbemba était attentif à l'unité nationale et il y a cru, comme l'affirme le témoignage d'une des premières religieuses congolaises du Rosaire qui l'a connu. Dans les moments sombres, il a su apaiser les tensions, réunir pour réconcilier et construire. Il a parlé quand c'était nécessaire. Mgr Mbemba écoutait plus qu'il ne parlait. Un bel exemple de l'unité est son inspiration première quand il pense à fonder une congrégation et en faire une congrégation interdiocésaine, regroupant les filles des quatre coins du Congo. Une autre illustration est aussi son sens du bien commun, au détriment de l'individualisme. Il a cru en l'unité de l'Eglise; l'unité des fils et filles du Congo. Il a aspiré à la construire autour de son presbytère, dans l'Eglise locale; au sein de la famille humaine que nous formons.

Un homme de cœur
Les marques de pauvreté de cœur

peuvent être retrouvées dans la vie de Mgr Mbemba. C'est un homme qui a vécu dans la simplicité, la sobriété, la compassion. Il se plaisait au milieu de petites gens, comme le témoignera le père Morizur, de regrettable mémoire, aux obsèques de Mgr Mbemba. C'est ainsi qu'il s'enquiert de la vie sociale de la population et parvient à dénoncer les maux sociaux de l'époque: les mauvaises conditions du veuvage, la chasse aux sorciers, la pratique de l'avortement, la question de l'éducation des jeunes; le phénomène des jeunes filles-mères; la pénurie des vocations, etc. En tant que citoyen et aussi pasteur, il ne pouvait rester indifférent à la misère de l'autre. Par de petits gestes qui sauvent, il a su relever la veuve opprimée; décrier les anti-valeurs de son époque; lutter pour l'éducation de la jeunesse, à travers les mouvements de jeunesse et l'enseignement confessionnel; protéger la vie des personnes âgées victimes d'accusation de sorcellerie...

Que peut inspirer son expérience?

Mgr Théophile Mbemba inspire ce prêtre brûlé de la charité du bon pasteur, pour paraphraser le Pape François. Il a vécu au milieu de ses brebis et avec elles en bon berger, en portant, en partageant leurs joies et leurs peines, en comptant sur la grâce de Dieu et le secours de Notre-Dame du Rosaire. Un homme obstiné à faire le bien, qui ne gardait rien pour lui: il a travaillé à ce que ses prêtres ne manquent de rien. C'est dans sa relation profonde avec le Seigneur, source de joie et dans la communion fraternelle qu'il puisait sa force et trouvait le réconfort. Ses perspectives en vue d'une Eglise locale développée et enracinée dans les valeurs évangéliques sont autant de preuves de son dynamisme et de son amour au service de l'Eglise et de l'humanité.

Quelles pistes de réflexion aujourd'hui?

La vie et l'expérience pastorale de Mgr Théophile Mbemba peuvent être une source d'inspiration, une école de vie. Chacun dans sa condition et sa situation; mieux sa condition particulière peut s'en inspirer. Dans la conjoncture actuelle, il revient à chacun (citoyen, croyant, chrétien, homme de bonne volonté...), de trouver comment exploiter l'héritage humain et spirituel de Mgr Mbemba? C'est ainsi que l'hommage à ce digne fils du Congo aura un sens. Cette année marque aussi les 45 ans d'existence de notre congrégation religieuse dont Mgr Mbemba est le fondateur. C'est donc un double événement pour les religieuses congolaises du Rosaire; une joie incommensurable, pour la grâce de la fidélité à Dieu et au charisme de la congrégation. Comment ne pas rendre grâce?

Les 45 ans de la congrégation des religieuses congolaises du Rosaire

Les religieuses congolaises du Rosaire sont missionnaires tout d'abord au Congo et, avec le temps, elles le seront partout où l'Esprit soufflera. Leurs communautés de vie constituent des lieux d'envoi, de ressourcement, d'entraide pour vivre la mission. Envoyées comme les femmes de l'Evangile et soucieuses de rester fidèles à l'esprit de leur fondateur, elles ont pour mission d'annoncer la Bonne Nouvelle, par le témoignage de leur vie et à travers leurs œuvres. Les sœurs choisissent donc de tout quitter, pour suivre le Christ et leur lieu de mission, c'est le monde. Vivant dans la prière et la présence de Dieu, elles sont envoyées pour témoigner de la proximité de Dieu et pour servir dans tous les secteurs de l'activité humaine.

Fille aînée de l'Eglise qui est au Congo, la religieuse congolaise du Rosaire vient d'accomplir ses 45 ans de vie consacrée, à compter de l'émission des vœux des quatre premières religieuses, dont Sr Jacqueline Moundélé, l'actuelle mère générale.

45 ans d'existence, 45 ans de vie avec le Christ, 45 ans de fidélité: «Comment rendrai-je au Seigneur pour tout le bien qu'il m'a fait?» Messagère de la Bonne Nouvelle, Jésus te dit, aujourd'hui comme hier aux apôtres: «Je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde» (Mt. 28, 20). Le Christ et sa parole sont, en effet, à l'origine de la vie religieuse. Aie confiance, vis dans la fidélité au Christ et à son évangile, car le Seigneur et son Esprit demeurent en toi, dans tes épreuves, tes crises, tes tâtonnements et continuent à faire vivre ta communauté (J.B. Musumbi, Religieux africain de l'an 2000, éditions Baobab, Kinshasa, 1994, P. 21).

Fille de l'Eglise du Congo, laisse-toi toucher par ces paroles du Saint-Père, Jean-Paul II de vénérable mémoire: «Ne crains rien! Ouvre les portes au Christ, Dieu agit dans les vicissitudes concrètes et personnelles de chacun de nous. Ne permets pas que le temps que le Seigneur te donne, passe comme si tout était dû au hasard».

Aînée d'une multitude, sois-en fière. Ne cède pas au découragement, car tu as un avenir, tu dois le prendre en main. Comme jadis aux apôtres, Jésus te dit: «Ne crains pas petit troupeau» (Luc 12, 32), tu as une mission, de toi dépend la croissance de ton pays et la vitalité de l'Eglise qui est au Congo. A l'instar de Marie, tu es certainement troublée au regard de la responsabilité qui t'incombe comme première religieuse diocésaine. Comme Marie, fais confiance au Seigneur, qu'il t'advienne selon sa parole (Luc 1, 38). Ne te méprises pas, compte sur la grâce de Dieu; Dieu qui t'aime aujourd'hui comme il t'aimait hier, comme il t'aimera demain. «Même si tu lui as fait de la peine, rappelle-toi qu'un

abîme appelle un autre abîme, et que l'abîme de la misère, attire l'abîme de sa miséricorde» (Pierre Descouvemont in Dieu de justice ou Dieu de Miséricorde, Editions de l'Emmanuel, 2009, P. 51).

Servante du Seigneur, retiens une chose: «Le plus important dans ta vie n'est pas tant ce que tu peux faire, que de laisser l'action de Dieu. Le plus grand secret de toutes les fécondités et de toutes les croisances spirituelles, c'est d'apprendre à laisser Dieu agir: «Sans moi, vous ne pouvez rien faire», dit Jésus. L'amour divin est infiniment plus puissant que tout. Dieu est réaliste et sa grâce agit dans le réel, dans le concret de l'existence (Jacques Philippe in La liberté intérieure, Editions des Béatitudes, 2009, P.30). Oui, Dieu t'aime telle que tu es.

Religieuse congolaise, adonne-toi à la méditation, pour entrer en communion avec les événements de la vie du Christ. Fais de toute ta vie un rosaire, afin que ton existence retrouve sa forme, son harmonie et son équilibre. Puisse Marie que tu vénères, demeurer pour toi un guide, un modèle et une mère propice.

Disciple du Christ comme Pierre, le Seigneur te fait passer de la confiance en toi-même à la confiance en Dieu, de la présomption à l'espérance, la vertu que pratique celui ou celle qui se sait infiniment faible et fragile, mais qui compte fermement sur Dieu, avec une immense confiance.

Fille congolaise, réjouis-toi; n'aie pas peur de toi! N'aie pas peur de tout ce que tu es, dans ta réalité, dans la réalité qu'affronte chaque être humain. Tu n'es pas seule; Dieu est avec toi comme quelqu'un qui t'aime, qui s'offre à toi et qui t'épouse pour te libérer, te sauver, te guérir (J.P. in La liberté intérieure, P. 162).

Religieuse consacrée à Dieu dans l'Eglise, souviens-toi que «la contribution essentielle que l'Eglise attend de toi est beaucoup plus de l'ordre de l'être que de l'ordre du faire». «Tout en rendant beaucoup de services dans le domaine de la formation humaine et du soin des pauvres, dans l'enseignement ou dans l'assistance aux malades, saches que le but principal de ta vie est «la contemplation de la vérité divine et l'union constante avec Dieu» (Benoît XVI, Exhortation Apostolique Post-Synodale, Sacramentum Caritatis, aux éditions vaticanes, n°81, P. 128, 2007).

Religieuse congolaise: «Aies un cœur de mère, un esprit de jeunesse, une disponibilité d'enfant, un don de dévouement, une main offerte» (Propos du Cardinal Emile Biayenda, lors des vœux des quatre premières religieuses congolaises du Rosaire).

Réjouis-toi pour tant de grâces reçues depuis le sein maternel jusqu'à ce jour et que tu recevras encore. Accepte tous les événements de ta vie comme des grâces. Profite de ces moments pour retrouver ta vitalité; rayonne de la grâce et saisis cette opportunité pour repartir du Christ.

Pour la circonstance, une messe a été célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, mardi 14 juin 2016, à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Unissons-nous pour rendre un vibrant hommage à Mgr Théophile Mbemba, 45 ans après sa disparition.

Sœur Thècle Saurelle BAHAMBOULA
Religieuse congolaise du Rosaire

XII^{ème} dimanche du temps ordinaire-C-

Pour toi qui suis-je ?

Textes: Zach. 12.10-11; Ps 62 (63); Gal 3.26-29; Lc 9.18-24

Frères et sœurs dans le Christ,

Jésus s'entretient avec ses disciples. Cet entretien commence par un sondage d'opinions: «Qui suis-je au dire des foules?» Veut-il faire un bilan ou faire réfléchir ses disciples sur sa personne? Réponse des siens: «Jean Baptiste, pour d'autres, Elie pour d'autres, un des anciens prophètes qui est ressuscité.»

Nous sommes bien habitués à ces mêmes phénomènes d'opinion publique. Jésus reprend: «Et vous, que dites-vous? Qui suis-je?»

Frères et sœurs dans le Christ, il ne nous suffit pas de rabâcher, sans s'engager soi-même, les vagues opinions que nous rencontrons. C'est bien une réponse personnelle que Jésus exige. Il faut prendre position! N'oublions pas ce qui était relaté au départ: «Jésus pria à l'écart, ses disciples étant avec Lui...» Si Jésus a prié, c'est d'abord pour cela, il se trouvait devant l'incertitude de ses amis. Allaient-ils le suivre vraiment et jusqu'au bout? Ailleurs ne les interpellent-ils pas: «Et vous aussi, voulez-vous vous en aller? M'abandonner?»

La question: «Pour vous qui suis-je?» est à n'en point douter, pour tout chrétien, chacun de nous, la question la plus urgente, cette question taraude notre quête spirituelle. En effet, pour devenir chrétien, il ne suffit pas d'adhérer à un corps de doctrine ou à un catéchisme sur Jésus. Il ne s'agit pas non plus de se contenter d'une approche intellectuelle et culturelle du Jésus de l'histoire.

Ma sœur, mon frère, il s'agit pour toi de savoir ce qu'il en est de ta relation personnelle au Christ. Quelle place occupe vraiment Jésus dans ton existence? Les disciples l'ont compris, Paul s'en vante: «Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi». Donc interroge-toi: «Qui est Christ pour toi? Comment sa parole s'incarne-t-elle au cœur de ta vie?» «Oui, Seigneur, dis-nous qui tu es».

Demandons à notre Père qui est dans les cieux de nous révéler «qui est Jésus», comme Il l'a révélé à Pierre. Que nous le découvriions comme le Messie, «L'oint de Dieu».

La bonne réponse de Pierre nous apprend que ce Jésus, c'est Lui qui accomplit l'attente du Messie, du roi attendu des temps nouveaux. Mais ne l'écartons pas, si vite, Jésus est le Messie crucifié. Il a choisi de servir jusqu'au don de sa vie. Sans la croix, la réponse de Pierre serait vague comme les réponses de la foule.

Etre disciple d'un tel Messie exige de prendre le même chemin que Lui: «Celui qui veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix, chaque jour, et qu'il me suive, car celui qui veut sauver sa vie la perdra; mais celui qui perdra sa vie pour moi la sauvera.»

Ce qui suppose, nous dit Jésus: «renoncer» à soi-même. Attention! Il ne s'agit pas de renoncer à être ce que nous sommes profondément, de blesser notre identité, de fuir ce qui nous rend heureux. Il s'agit de prendre conscience du fait que la meilleure voie pour «devenir soi», c'est de le suivre!

Apprenons à écouter la Parole de Dieu, alors nous deviendrons pleinement nous-mêmes. Il s'agit donc de renoncer à ce qui, en nous, nous détourne du Christ.

Il faut le reconnaître que c'est un renoncement parfois douloureux, même crucifiant. «Le vieil homme» se rebiffe! Jésus ne nous invite pas à nous charger de «croix» et de douleurs. Souffrance et malheur ne sont pas des moyens supplémentaires de le rejoindre.

Non, mon frère, ma sœur, il s'agit simplement de croire qu'avec Jésus, nous pourrions traverser dans l'espérance «le dur métier de vivre». Prions-le, pour qu'au milieu des tourments, Il continue à prier pour nous, pour que notre foi ne chancelle pas. L'autre invite importante est celle de Saint Paul aux Galates, à nous tous, il nous faut entretenir un rapport authentique à l'évangile pour que nos discriminations raciales, tribales, ethniques, régionales deviennent obsolètes. Pas de différences entre les baptisés, les enfants de Dieu. Dieu est Père de tous. Tous nous avons du «prix à ses yeux»! Son Messie, son Fils a donné sa vie pour le salut de tous. Chrétienne, chrétien, sois semeur d'unité, bâtisseur de paix. Amen!

Abbé Antoine MADINGOU
Archiviste C.e./C.i.o

Archidiocèse de Brazzaville

Bientôt, la célébration de la journée de l'enfant africain

L'abbé Urgel Eric Babika, aumônier diocésain de l'enfance, porte à la connaissance des curés de paroisses, aumôniers paroissiaux et diocésains, religieux et religieuses, responsables des C.p.p.e.j (Commissions paroissiales pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse) et des bureaux des mouvements diocésains, que la journée de l'enfant africain sera célébrée, le dimanche 19 juin 2016, en la paroisse Notre Dame des Victoires de Ouenzé, de 8h 30 à 16h 00, sous le thème: «Une éducation de qualité gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants en Afrique».

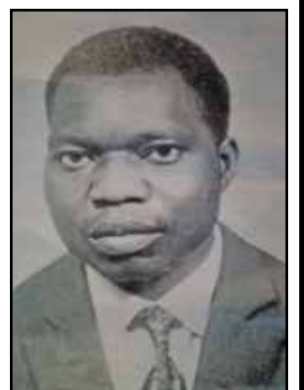
L'aumônier diocésain de l'enfance rappelle que les prêtres, religieux, religieuses, enfants groupés et non groupés de l'archidiocèse de Brazzaville y sont attendus. La messe sera précédée d'une communication suivie d'activités culturelles. Le repas sera froid et tiré du sac.

IN MEMORIAM

14 juin 1966 – 14 juin 2016

Voilà déjà 50 ans que M. Pierre NAMOUNA, ancien inspecteur de police, nous a quittés.

Son amour, sa générosité, sa présence affectueuse nous manquent tous les jours un peu plus. Le temps passé n'altère pas l'amour et la dévotion que les enfants NAMOUNA, la famille et les amis qui l'ont connu lui accordait. A tel point que son image est toujours présente à nos yeux. A cette occasion, les enfants NAMOUNA vous prient d'avoir une pensée pieuse pour lui.



Dans nos cœurs pour toujours, ta belle générosité sera à jamais gardée.

Me Omer Malonga, avocat et notaire, ancien candidat à la présidentielle:

«L'Agence pour la création de l'entreprise, un aiguillon essentiel pour traduire la volonté du chef de l'Etat de résorber le chômage des jeunes»

55 ans après son indépendance, la République du Congo reste un concentré de maux, à la fois, sociaux et économiques, parmi lesquels: corruption, difficultés d'accès aux soins de santé, à l'éducation, misère sociale indicible, revenu insuffisant, chômage... Ce dernier, dont le taux est élevé, surtout pour les jeunes, reste une véritable plaie gangrenant notre société. Dans les zones urbaines, il est de 25%, pour les populations de 15 à 29 ans contre 5,4%, pour les 50 ans et plus. Le taux de chômage des jeunes (y compris les chercheurs d'emploi découragés) est de 42%, selon le rapport de la Banque mondiale. Me Omer Malonga, avocat et notaire au Canada, ancien candidat à la présidentielle du 20 mars 2016, qui s'était désisté en faveur de Denis Sassou Nguesso, a estimé dans une conférence organisée, il y a peu, au Plateau de 15 ans, à Brazzaville, qu'il faut, entre autres solutions, fonder l'Agence pour la création de l'entreprise, afin de juguler le chômage en milieu jeune. Une Agence qui s'inscrirait dans le cadre du programme de société du président de la République: "La marche vers le développement", pour soutenir sa volonté affichée à propos, lors de sa campagne électorale. Dans l'entretien ci-après, Me Malonga explique ce qu'est cette Agence et affirme qu'elle sera un aiguillon essentiel, pour matérialiser la volonté du chef de l'Etat de réduire le chômage des jeunes.



Me Omer Malonga.

services, et qui favorise ainsi la création, le développement et la transmission des entreprises ainsi que l'innovation dans toutes ses composantes;

- soutenir le développement de la culture entrepreneuriale et de nouveaux modèles économiques comme les circuits courts, l'économie circulaire ou l'économie de la coopération;
- rendre facilement accessible aux entreprises et porteurs de projet toute information utile (formulaires d'aide, les aides et accompagnements disponibles sur l'étendue du territoire congolais suivi de leurs dossiers);
- gérer des aides concrètes à destination des entreprises et porteurs de projets (bourse de pré activité, financement et subventions technologiques, financement total des entreprises);

- veiller à optimiser le transfert de technologie et de connaissances en matière de recherche;
- contribuer à faire du Congo une terre d'excellence numérique par l'intervention de l'Agence du numérique qui devrait également être mises sur pied.

**A vous entendre, cette Agence sera au service des entreprises et tendra à répondre de façon adéquate à leurs besoins...*

****** Elle aura pour mission de stimuler l'économie et la technologie. De ce fait, elle s'inscrira dans une dynamique participative et agira avec créativité et agilité. Ce qui signifie que l'Agence agira en tant que coupole de l'animation économique, en structurant l'offre de services aux P.m.e, pour répondre de manière optimale à leurs besoins et aider à concrétiser et à valoriser leur projet d'innovation. En définitive, elle offrira des services efficaces d'appui et d'accompagnement au développement économique, technologique et numérique du Congo.

**Et, comment elle sera organisée?*

****** Cette agence pour l'entreprise construira, pilotera et animera un réseau unique de conseillers au service des entreprises rassemblées au sein des structures appelées «agences de proximité», qu'on trouvera dans les arrondis-

sements, districts, sous-préfectures et préfectures. Ces agences de proximité disposeront globalement de compétences dans le développement de l'innovation, de la création d'activités et de supports divers aux entreprises. Ce réseau unique se composera de conseillers de proximité en économie sociale, et d'autres spécialisés dans des matières touchant à la recherche et aux technologies.

**Comment elle compte réaliser ses missions?*

****** Il faut souligner que cette

agence privée mais financée par l'Etat jouira d'une autonomie financière, pour mener à bien ses différentes et multiples missions. Ces missions de soutien au développement des entreprises, à l'innovation ainsi qu'au développement des nouvelles activités économiques auront quatre spécificités :

- financements et/ou subventions pour la création et le développement des entreprises nouvelles ;
- aides financières aux entreprises et au développement de la recherche ;
- financements et/ou subventions à l'exportation et importation des entreprises ;
- conception des entreprises durant un temps déterminé avec les entrepreneurs.

Propos recueillis par **Viclaire MALONGA**

**Me Malonga, le chômage gangrène notre société, certes; pourquoi vous pensez qu'une Agence pour la création de l'entreprise serait un atout solution, pour le juguler?*

****** La création de cette Agence est d'une portée fondamentale compte tenu des missions qui lui seront attribuées. Ce faisant, elle sera un aiguillon essentiel dans le programme du président Denis Sassou Nguesso "La marche vers le développement", pour traduire sa volonté affichée de résorber le chômage des jeunes, lors de sa campagne électorale.

**Peut-on connaître les missions de cette Agence?*

****** D'abord, il faut noter que l'objectif de cette Agence sera de soutenir la création et le développement des entreprises, l'innovation ainsi que le développement des nouvelles activités économiques. Et, elle aura plusieurs missions qui se complèteront les unes les autres. Il s'agira entre autres de:

- piloter, structurer, animer et évaluer un réseau de conseillers qui propose aux porteurs de projets et aux entreprises un ensemble coordonné de

Santé

Cinq fruits et légumes, pour une bonne santé

Pour avoir une bonne santé, les nutritionnistes, entre autres régimes à respecter, recommandent de manger cinq fruits et légumes par jour. Les fruits et les légumes sont essentiels dans notre alimentation. Leur consommation est indispensable pour rester en bonne santé, car ils apportent en bonne quantité quatre éléments nutritifs importants: des fibres, lesquelles vont améliorer la digestion et le fonctionnement de l'intestin; des vitamines et des minéraux, indispensables pour le bon fonctionnement de l'organisme; des antioxydants qui protègent les cellules du corps des dommages causés par des substances appelées les radicaux libres. L'autre élément étant l'eau, lequel participe à l'hydratation du corps, en plus de l'eau que l'on consomme quotidiennement.

De nombreuses études ont démontré, aujourd'hui, que les fruits et les légumes constituent la base d'une alimentation à fort impact positif sur la santé. En effet, leur consommation joue un rôle protecteur contre différentes maladies, comme le diabète, les cancers et les maladies cardiovasculaires.

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 Ter, rue Albert MAMPARI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali
Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DUCONGO

SOCIETE CHINA SENWANG INTERNATIONAL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Au Capital de 5.000.000 F. CFA
Siège Social: Brazzaville, Quartier Ngoma Mayassi (Route Nationale n° 01),
Arrondissement VIII Madibou
Tél.: 06.405.48.51

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 30/05/2016, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Baongo, à Brazzaville, le 02/06/2016, sous le numéro 926, Folio 088/2, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: Société CHINA SENWANG INTERNATIONAL;

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

Siège social: Brazzaville, Quartier Ngoma Mayassi (Route nationale n° 01), Arrondissement VIII Madibou;

Capital social: CINQ MILLIONS (5.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de CINQUANTE MILLE (50.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associée Unique, à savoir: Madame ZENG JIANE;

Objet social: Briqueterie et toutes activités connexes - Développement des Activités Agro-Pastorales - Fabrication et Commercialisation des matériels agricoles - Production et Commercialisation de Ciment

- Quincaillerie et Matériaux de Construction et Produits du ciment (pavés, tuiles, panneaux, dalles et balustras - Construction de bâtiments et travaux publics de tous corps
- Prospection, Exploitation et Commercialisation des produits des mines - Fabrication des produits métallurgiques - Exploitation de Carrières - Assainissement et Aménagement - Import & Export;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM; Administration de la Société: Madame ZENG JIANE, de nationalité Chinoise, domiciliée à Brazzaville, 49, rue Massamba Jacques, Quartier La Tanaf, Arrondissement I Makélé-kélé, a été nommée Gérante de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07/06/2016, sous le numéro 16 DA 452.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier le 07/06/2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6492.

Fait à Brazzaville, le 13 juin 2016

Pour avis,
Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, Le Notaire

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET
DE REHABILITATION DES PISTES RURALES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET
POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS
CHARGES DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES
TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES RURALES
DU PDARP**

1. Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie du produit crédit aux paiements des services de Consultants individuels, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement de l'accès au site maraîcher de Nsongui, dans l'Arrondissement 8 Madibou, Brazzaville.

3. Profil du Consultant:
L'Unité de coordination du Projet (UCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, de donner les informations rendant compte de leurs qualifications et capacités techniques à réaliser lesdites prestations; ils doivent avoir le profil suivant:

- Avoir un diplôme (BAC + 2) au moins, en Génie-civil ou Travaux Publics (joindre une copie légalisée du ou des diplômes);

- Avoir au moins deux (2) années d'expérience dans le contrôle des travaux de nature et de complexité comparable (joindre toute

preuve justifiant votre expérience).

4. Sur cette base, les consultants individuels seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011».

5. Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Termes de Référence détaillés, les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 à l'Unité de Coordination du Projet du PDARP.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le jeudi 30 juin à 12 heures, à l'adresse ci-dessous :

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88/05 312 30 30 ; E-mail: pdarp_maep@yahoo.fr

Brazzaville, le 14 Juin 2016

Le Coordonnateur,

Isidore ONDOKI

Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie)

Formation professionnelle de jeunes mères en situation de vulnérabilité

Une délégation du Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie) a effectué un séjour de travail à Pointe-Noire, du 7 au 9 juin 2016, pour contrôler et évaluer les activités de formation initiées par la section congolaise de l'Asi (Action solidarité internationale), une O.n.g qui avait obtenu du Pade, une subvention d'un peu plus de 41 millions de francs Cfa, pour la mise en œuvre d'un projet de formation, d'accompagnement et d'insertion professionnelle de 30 jeunes filles-mères (dont 15 à Pointe-Noire) en situation vulnérable ou issues de milieu éprouvant.

La délégation du Pade à Pointe-Noire était conduite par Jeannin Ndamba, expert formation au Pade et de son unité opérationnelle, le F.a.c.p (Fonds d'appui à coûts partagés). Elle a visité quinze ateliers de maîtres artisans, auprès desquels l'Asi a placé autant de jeunes filles en formation. Il s'agissait, d'une part, de s'assurer que la formation de ces filles se déroule concrètement, conformément aux prévisions du projet et aux termes de l'accord de subvention. D'autre part, il était question de vérifier que les maîtres-artisans, eux-mêmes, avaient reçu la formation nécessaire de la part de l'Asi, ainsi que les fiches métiers élaborées avec le Pade. Autrement dit, vérifier si ces maîtres artisans ont la capacité et les outils indispensables pour gérer ou former les jeunes filles en situation de délicatesse. Car il est entendu que c'est dans le cadre du soutien à

l'employabilité que le Pade accompagne l'Asi. C'est-à-dire que la formation de ces jeunes filles devrait déboucher sur une insertion socio-professionnelle. A l'issue de cette visite sur le terrain et de la séance de travail avec l'équipe de l'Asi, Jeannin Ndamba a exprimé son appréciation, en ces termes: «C'est un sentiment de satisfaction que nous éprouvons, puisque les 15 jeunes filles sont effectivement en formation et les maîtres artisans appliquent les fiches métiers élaborés avec l'appui du Pade. Nous nous réjouissons aussi du fait que les 15 jeunes filles sont quasiment à la fin de leur formation. Certes, il y a deux ou trois d'entre-elles qui éprouvent encore des difficultés, mais on va voir avec Asi, comment les surmonter». Notons que ces jeunes filles sont inscrites dans des ateliers de formation aux métiers de la tôlerie-peinture, la soudure, la couture, la coiffure, la menui-



La délégation du Pade en entretien avec les responsables de African Riddim.



Délégation du Pade en discussion avec une fille en atelier de soudure.

serie-ébénisterie et l'électricité-automobile. Mais au-delà de la formation professionnelle reçue et sanctionnée par un C.a.p, il faut relever la prise de conscience de ces jeunes filles issues des milieux difficiles, et pour le

moins peu élogieux. A quelques exceptions près, la plupart des maîtres formateurs sont satisfaits du comportement des apprenantes, de leur assiduité, etc. Elles ont du répondant, dirait-on. Ce qui traduit l'action bénéfique du travail préalable

d'éducation effectué par Asi, qui a ainsi justifié la première tranche de 30% (soit 12 millions de francs Cfa) du montant total de la subvention. Pour leur part, les filles sont aussi satisfaites de ce qu'elles apprennent un métier. Ordanie Taty, qui apprend la soudure, a exprimé en ces termes: «Je suis

dit-elle. Par ailleurs, un atelier a particulièrement retenu l'attention de la délégation du Pade, c'est celui d'African Riddim. Il s'agit d'une O.n.g spécialisée dans la couture. Un véritable tremplin dans l'insertion socio-professionnelle, bien outillé pour accompagner les jeunes filles en auto-emploi, a apprécié Jeannin Ndamba. Rappelons que le Pade est un projet d'assistance technique de la Banque mondiale, en cofinancement avec l'Etat congolais.



Des jeunes filles-mères en atelier de couture.

quasiment en fin de formation et je suis très contente de ce que j'ai appris». La soudure n'est pas un «métier d'homme» comme d'aucuns pourraient le croire. Vous voyez qu'en moins d'un an d'apprentissage, je connais parfaitement faire un devis, choisir et acheter les matériaux et monter les grilles de clôture, les portes et fenêtres et tout autre objet relevant de la soudure. A la fin de ma formation, j'ambitionne de monter mon propre atelier de soudure»,

Comme son nom l'indique, il a pour objet de diversifier l'économie congolaise à travers le soutien et la promotion des investissements privés congolais hors-secteur pétrolier. A travers son unité opérationnelle dénommée «Fonds d'appui à coûts partagés» (F.a.c.p), le Pade finance les projets à hauteur de 80% et 20% à compte du porteur de projet.

Jean BANZOUZI-MALONGA

OFIS
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT



* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

PREMIER CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital social: 1.000.000 francs CFA

Siège social: Avenue Amilcar Cabral, Immeuble COGÉLO, Centre-ville - Brazzaville

RCCM: CG/BZV/16 B 6497 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du sept juin deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger: - Conduire les affaires comme consultants, réseautage d'entrepreneurs, ingénieurs électroniques de câblage spécialisés dans la connexion de technologie et machinerie utilisées pour la loterie nationale et produits associés incluant les cartes à gratter et instants; et, généralement, comme développeurs, constructeurs, manufacturiers et revendeur en Hi-Tech et appareil d'ingénierie mécanique; Equipement, outils, matériel et machinerie, dispositifs électronique et mécanique, équipement et appareils de chaque description et exécuter, etc.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur.

Dénomination Sociale: La société prend

la dénomination suivante: PREMIER CONGO;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble COGÉLO, Centre-ville (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par Monsieur ASSAF Hassan Kassem, demeurant à Brazzaville;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 juin 2016, sous le numéro 16 DA 467;

Immatriculation: La Société dénommée PREMIER CONGO est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro

RCCM: CG/BZV/16 B 6497.

Pour avis,

Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA,
Notaire

Edition 2016 de la Fête internationale de la musique

250 artistes pour enflammer l'I.f.c de Brazzaville

Comme il est devenu de coutume, le mardi 21 juin 2016, toute la planète Terre sera à l'heure et au rythme de la Fête de la musique. Cette grand-messe, faut-il le rappeler, créée en France, en 1981, et qui a un retentissement dans plus de 120 pays et 700 villes. Il va sans dire que Brazzaville ne fera pas exception. L'I.f.c (Institut français du Congo) de cette ville accueillera 250 artistes, qui se produiront pendant plus de six heures, sur quatre scènes. L'annonce a été faite par Mme Elodie Chabert, la directrice de cet institut. Au cours d'une conférence de presse qu'elle a animée, le vendredi 10 juin dernier, dans la salle André Gide de l'I.f.c.



Elodie Chabert (3^e, à partir de la gauche), et Barbara Pamou (à g.),

scènes de l'I.f.c. «La salle Savorgnan De Brazza (...) la cafétéria, le parvis de l'esplanade, et les jardins de l'I.f.c. Telles sont les quatre scènes où se produiront les 250 artistes qui ont été sélectionnés, cette année, l'Institut français du Congo, par appels à candidatures. Les quelque 4000 spectateurs attendus à l'I.f.c, ce jour-là, auront droit à un véritable melting-pot de styles musicaux: rumba, salsa, RnB, ndombolo, slam, rap, reggae. Pour ne citer que ceux-là. Les tambours de Brazza, Pygmées-Bantous, Biz Ice, Kingoli, Gipsy la Tigresse, tels sont, entre autres artistes et groupes, qui, à l'occasion, enflammeront les quatre

plus ancrés, plus confirmés et qui viennent répondre à l'appel de leurs fans, puisque c'est, maintenant, un rendez-vous annuel bien ancré dans les esprits et les agendas». La Directrice de l'I.f.c a, également, promis de nombreuses surprises, qui marqueront la Fête internationale de la musique, cuvée 2016: «Cette année encore, nous vous réservons de nombreuses surprises. Je ne veux pas vous donner tous les détails de la programmation...» Outre les spectacles de musique, le public aura droit à des concours et animations. Des animations qui commenceront en amont de la fête de la musique, les 18 et 20 juin. «Les animations vont commencer à partir du samedi 18 juin, avec une boîte à musique qui va circuler dans Brazzaville», a annoncé Barbara Pamou, chargée de la communication à l'I.f.c. Signalons que la scène du parvis de l'esplanade ouvrira à 17 heures, tandis que, pour les autres scènes, ce sera à partir de 18 heures.

Véran Carrhol YANGA

Pointe-Noire/Musique

Le showcase réussi de Jhay Mayela

Le musicien congolais (Brazzaville) a présenté au public, son maxi single de trois titres, à l'issue d'un showcase organisé le 9 juin 2016, au Cercle civil au centre-ville de la capitale économique congolaise.



Jhay, pendant la conférence de presse.

C'est un maxi single de trois titres, à savoir: «Don't change a thing», «Ya kobina» et «Luna Da Silva». Des morceaux chantés en lingala, français et anglais, dans un mélange de new rumba, world et dance. Enregistré au studio «203» de Pointe-Noire et mixé au studio «Custom» de Paris, l'œuvre a été produite par 2MY Records d'Ali Moulady (musicien congolais devenu célèbre grâce à son titre «Sérénade») et Gabriel Mendès et arrangée par le célèbre Al Nzimbi de la République Démocratique du Congo. La montée sur scène aura été l'occasion, pour ce jeune Congolais, né à Brazzaville il y a 27 ans, de déployer tout son talent artistique. La suavité de la voix, la présence sur scène, la précision dans l'exécution des pas de danse auront valu à Jhay Mayela, des félicitations. Non seulement de ses producteurs et son arrangeur, mais aussi des quelque 400 personnes présentes ce soir du 9 juin au Cercle civil. «Voilà celui qui sauvera le Congo!», s'est écriée une personne dans l'assistance. Et Jhay Mayela a fait déjà ses preuves, lors des grands événements, comme le



La prestation de Jhay.

Fespam (Festival panafricain de la musique). Ce qui explique aussi qu'il ait été repéré par Al Nzimbi, qui ne tarde pas à le présenter à Gabriel Mendès. Ce qui, sans doute, a fait dire à Aly Moulady: «Jhay Mayela a un avenir prometteur. Ça se passe de commentaire». Mais, un avenir qui serait davantage

prometteur, si le jeune bénéficie d'un appui conséquent, non seulement de ses compatriotes, mais aussi et surtout, des pouvoirs publics, notamment l'institution en charge des questions culturelles au Congo-Brazzaville.

John NDINGA-NGOMA

REPUBLIQUE DU CONGO Unité - Travail - Progrès BANQUE MONDIALE

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
 Unité de Coordination du Projet
 Courriel: pstatcongo@hotmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet de Marché : Sélection d'un consultant chargé de l'audit financier et comptable externe des comptes du PSTAT

1. ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ

Nom: FOCUS AUDIT & EXPERTISE
 Adresse: Immeuble sada Marième liberté 6 Extension en face Mosquée Serigne Abass Sall et SAMU Municipal-Dakar

Prix de l'offre (lu publiquement): 21 525 000 FCFA HT
 Prix de l'offre après évaluation: 23 863 875 FCFA TTC
 Prix du contrat: 23 863 875 FCFA TTC.

2. RESULTATS COMBINES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Noms des consultants	Score technique pondéré	Score Financier pondéré	Score total	Classement
FOCUS	51,56	40	91,56	1er
FIDUCIAL	56,20	30,86	87,07	2ème
ERNST YOUNG	51,08	33,18	84,26	3ème
MAZARS	48,50	31,54	80,04	4ème
BEC SARL	48,40	20,26	68,66	5ème

3. SOUMISSIONNAIRES DONT LES OFFRES ONT ETE EVALUEES FINANCIEREMENT
 Il s'agit des offres dont le score technique est supérieur ou égal à 80 points.

Soumissionnaires	Adresse	Prix de l'offre (lu publiquement)	Prix de l'offre après évaluation)	Classement
FIDUCIAL	61, Avenue Houari Boumédiène 01 BP 4134 ouagadougou, Tél : (00226) 25 30 85 07 ou (00226 25 33 12 04 Email :fiducialak@yahoo.fr ou fiducialak@fasonet.bf	32 655 885	30 929 370	3ème
FOCUS	Immeuble sada Marième liberté 6 Extension en face Mosquée Serigne Abass Sall et SAMU Municipal-Dakar Tél :+221 33 827 30 95 Email : locabd@orange.sn; focus@focusaudex.com	21 525 000	23 863 875	1er
ERNST YOUNG	Immeuble des MUCODEC-3è Etage-Bd . Denis Sassou Nguesso Centre-ville BP 84 Brazzaville	24 340 000	28 770 160	2ème

MAZARS	BP 3791 Douala, Tél: +237 33 42 42 47 ou + 237 75 29 13 29 mail : lriquier@mazars.cm	32 550 000	36 604 050	4ème
BEC SARL	BP 1913 Cotonou, Email: bec_scp@yahoo.fr, Tél : +229 21 30 54 22	49 560 000	47 103 000	5ème

4. SCORE TECHNIQUE ATTRIBUE A CHAQUE CONSULTANT

.Soumissionnaires	Adresse	Score technique	Classement
FIDUCIAL	61, Avenue Houari Boumédiène 01 BP 4134 ouagadougou, Tél : (00226) 25 30 85 07 ou (00226 25 33 12 04 Email :fiducialak@yahoo.fr ou fiducialak@fasonet.bf	93,67	1er
FOCUS	Immeuble sada Marième liberté 6 Extension en face Mosquée Serigne Abass Sall et SAMU Municipal-Dakar Tél :+221 33 827 30 95 Email: locabd@orange.sn; focus@focusaudex.com	85,93	2ème
ERNST YOUNG	Immeuble des MUCODEC-3è Etage-Bd . Denis Sassou Nguesso Centre-ville BP 84 Brazzaville	85,13	3ème
MAZARS	BP 3791 Douala, Tél: +237 33 42 42 47 ou + 237 75 29 13 29	80,83	4ème
BEC SARL	BP 1913 Cotonou, Email : bec_scp@yahoo.fr, Tél: +229 21 30 54 22	80,67	5ème
HLB Premus Central Africa	BP 7414 Libreville-Gabon, Tél: +241 01 73 07 45/+241 07 62 82 62,	60,57	6ème

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande au Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques à l'adresse ci-dessous.

Brazzaville, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo

Numéro de téléphone : (00242) 22 613 31 08
 Adresse électronique : pstatcongo@hotmail.com

Partenariat

Des financements Lotaf pour accompagner le sport congolais

Le Ministère des sports et de l'éducation physique, représenté par le ministre Léon Alfred Opimbat, et la Lotaf (Loterie africaine), par son directeur général, Léon Ngoma Bikoungou, ont paraphé, le 9 juin 2016, à Brazzaville, un partenariat pour une durée non déterminée. Avec des financements en faveur du sport congolais, la Lotaf veut une meilleure visibilité.

A travers ce contrat de partenariat, le sport congolais bénéficiera de l'accompagnement de la Lotaf, une jeune entreprise récemment installée dans le pays, spécialisée dans l'organisation des jeux de hasard au Congo (paris sportifs et différents jeux d'argent).

La Lotaf s'est engagé à : financer les programmes sportifs à partir des bénéfices générés par les paris sportifs, selon des modalités définies dans un avenant complétant la présente convention de partenariat; aménager des plateformes sportives secondaires, prioritairement dans les départements de l'intérieur du pays selon une programmation à convenir mutuellement; accompagner l'organisation des tournois populaires qui contribuent à vulgariser la pratique du sport en vue de la détection des jeunes talents et à rentabiliser les infrastructures sportives; apporter un appui significatif dans les programmes de renforcement des capacités techniques des jeunes issus des établissements scolaires ou jeunes talents en herbe. De son côté, le Ministère des



Léon Alfred Opimbat et Léon Ngoma Bikoungou ont paraphé la convention de partenariat.

sports s'engage à contribuer à travers ses supports de communication physique et digital à la visibilité de la Lotaf en mentionnant le partenariat qui les lie; établir un lien permanent afin de suivre ensemble les projets ainsi convenus en mettant à la disposition de la Lotaf ses experts pour maximiser les chances de réussite desdits projets tout en créant les conditions les plus louables de collaboration; associer la Lotaf aux différents événements et activités sportives à venir; créer les conditions techniques et administratives

nécessaires à la réalisation des programmes que les deux parties conviennent de mettre en œuvre.

Pour Léon Alfred Opimbat, cet accord est le début d'application des conclusions de la table ronde sur le développement du sport au Congo, qui a retenu, entre autres, le principe de la diversification du financement du sport. En cela, ce partenariat est un acte historique.

Le directeur général de la Lotaf, Léon Ngoma Bikoungou, s'en est, également, félicité.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Cyclisme. Congolais essouffés en R.D.C?

Cinq coureurs cyclistes congolais ont participé, du 5 au 13 juin, au 4e Tour cycliste international de la République Démocratique du Congo remporté par le Néerlandais Van Der Pijl Neils, au terme de six étapes. Les critères de la sélection desdits Congolais par les techniciens fédéraux sont contestés, remis en cause par certains cyclistes, notamment François Malanda qui s'est répandu dans les colonnes d'un confrère. Justement, ces sélectionnés auraient fait piètre figure là-bas. Nous espérons y revenir, prochainement.

Football/Championnat national d'élite Ligue 1

Reprise des hostilités!

La phase retour du championnat national d'élite Ligue 1, qui était encore une sorte d'énigme à résoudre, pour certains, se fera. La reprise effective des hostilités est prévue le vendredi 17 juin 2016, soit six semaines après la fin de la phase aller. Avec l'immense espoir de vivre des matchs plus intenses et plus convaincants.

En attendant, rappelons qu'au sortir de la phase aller, l'A.C Léopards de Dolisie s'est hissé avec une marge de sécurité de quatre points. Il totalise, en effet, 47 points. A quatre longueurs de l'A.C Léopards: J.S.T (43 points). Pour compléter le trio de tête: Etoile du Congo est à une longueur (42 points) du second.

L'une des caractéristiques de la phase aller, c'est incontestablement l'intrusion de J.S.P. considéré comme un petit poucet de la compétition. Ses aînés les plus huppés l'ont appris à leurs dépens, les uns après les autres. Parce qu'elle avait soif des victoires, des points, J.S.P les a rapidement engrangés. Pour se retrouver à la quatrième place du classement, avec un total de 39 points.

Quant aux Diables-Noirs et à CARA, ils ont connu des fortunes diverses. Les "Jaune et noir" (38 points) et les Aiglons (33 points) sont respectivement cinquième et sixième au classement officiel.

Au milieu de tableau, onze équipes se tiennent presque la main dans la main: La Mancha (25 points), Patronage Sainte-Anne (24 points), Jeunes Fauves et A.S Kimbonguela (23 points, chacun), Nico-Nicoyé et Inter Club (22 points, chacun), F.C Kondzo, A.S.P. Saint-Michel de Ouenzé (21 points, chacun), Tongo F.C (20 points) et A.S Cheminots (19 points). Enfin, V.Club Mokanda (13 points), Munisport (10 points) et Pigeon Vert (6 points) végètent au bas du tableau. On retrouvera donc tous ces acteurs, à partir du vendredi 17 juin, sur les pelouses. Avec les mêmes arbitres et publics.

G.M.

Rendez-vous. Vendredi 17 juin: Tongo F.C-F.C Kondzo et Inter Club-A.S.K. Samedi 18 juin: CARA-Munisport, J.S.P. Jeunes Fauves, A.S.P-Nico-Nicoyé. Dimanche 19 juin: J.S.T-La Mancha, S.M.O-Diables-Noirs, Pigeon Vert-Patronage Sainte-Anne, V.Club M.-Etoile du Congo, A.C Léopards-A.S Cheminots.

Omnisports

Euro 2016: La France déjà en huitièmes!

Le championnat d'Europe des nations semble tenir toutes ses promesses. Les vingt-quatre protagonistes n'ont pas fini de démentir les pronostics. Les uns engrangeant des victoires, les autres se dégonflant à vue d'œil. Demain, ils ne seront plus que seize, puis huit, puis quatre...

Pays organisateur, la France a déjà assuré sa place en huitièmes de finale, après sa victoire sur l'Albanie, mercredi 15 juin, à Marseille. La deuxième en deux sorties! Il est vrai que les Bleus se sont imposés de justesse.

Les derniers résultats, de la première journée et du début de la deuxième journée, dans chaque groupe, sont les suivants:

Groupe D: Espagne-République Tchèque (1-0). Groupe E: Irlande-Suède (1-1) et Belgique-Italie (0-2). Groupe F: Autriche-Hongrie (0-2) et Portugal-Islande (1-1). Groupe A: Roumanie-Suisse (1-1) et France-Albanie (2-0). Groupe B: Russie-Slovaquie (1-2).

Bref, la compétition se poursuit au moment où nous mettons sous presse.

Basket-ball: Championnat de Brazzaville

Sans tambour ni trompette, le championnat départemental de basket-ball de Brazzaville se poursuit. Même si les rencontres ne sont pas toutes à suspense, à cause de l'indigence technique et la petite forme physique de certaines équipes devant des mieux nanties qu'elles.

Nous complétons les résultats enregistrés dimanche 12 juin, dans la catégorie seniors hommes. Ainsi: CARA-Anges-Noirs B.C (74-67, S/H) et Diables-Noirs-Etoile du Congo (66-61, S/H).

Mercredi 15 juin, les hostilités ont repris pour une énième journée. En soirée, bien entendu. Au gymnase Maxime Matsima. Où les rencontres se sont terminées très tard, la nuit. On y a enregistré le forfait de l'A.S Thomas, au profit d'Avenir du rail. Et pourtant, les deux formations étaient sur le plancher, mais elles portaient les mêmes couleurs. L'équipe reçue, A.S Thomas, obligée de se mouler sous d'autres couleurs n'a pu le faire, et un forfait lui a été infligé en application du règlement.

Les autres résultats glanés, pour ceux de nos lecteurs intéressés par la santé du basket-ball brazzavillois, sont les suivants: A.S Grandeur-Etoile du Congo (88-74, S/H), Diables-Noirs-Anges-Noirs B.C (58-51, S/H).

Athlétisme: Incertitudes avant Durban 2016!

Dix-huit (18) athlètes sont retenus par la Fédération congolaise d'athlétisme, pour représenter le pays aux 20es championnats d'Afrique qui se dérouleront, du 21 au 24 juin, à Durban, en Afrique du Sud. Malheureusement, ils sont dans l'expectative, ne sachant pas quand pourraient-ils s'envoler pour Durban. L'argent (éternel problème) ferait défaut, semble-t-il.

Handball: ASEL et Etoile du Congo sans forcer...

Deux matchs de la première journée du championnat communal de Brazzaville ont été disputés, mardi 14 juin, au gymnase Nicole Oba. ASEL et Etoile du Congo, en dames, n'ont pas forcé le talent pour pouvoir s'imposer. En voici les résultats: ASEL-Patronage Sainte-Anne (51-22, S/D), Etoile du Congo-Ekembongo (40-22, S/D). Signalons le report des rencontres masculines A.S.B-Inter Club I et Etoile du Congo-Pétrosport, pour diverses raisons.

Copa America: le Brésil démet Dunga de ses fonctions

Dunga n'est plus le sélectionneur du Brésil. Le capitaine de l'équipe championne du monde en 1994 a été démis de ses fonctions, mardi 14 juin. Cette décision fait suite à l'élimination de la Selecao en phase de poules de la Copa America. Ce licenciement était attendu, même si Dunga avait demandé à ce qu'on lui laisse le temps de réussir sa mission avec la sélection brésilienne. Gilmar Rinaldi, coordinateur technique, a, lui aussi, été remercié.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE-NIARI-BOUENZA-LEKOU MOU

ANNONCE LEGALE N°70

L'inspecteur divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la propriété foncière de dolisie

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Localités/Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	1661 du 29/01/2013	Parcelles 02 et 03; Bloc 44; Section L3; Superficie 800m ²	Dolisie / Qtier Mbounda	Niari	GOUANANGA Mesmin
02	2227 du 07/04/2014	Parcelle /; Bloc /; Section H; Superficie 953,80m ²	Dolisie / Qtier Centre - Ville	Niari	Eglise Universelle de pentecôte Primitive
03	2892 du 04/12/2015	Parcelles 1; 2; et 10; Bloc 23; Section P2; Superficie 1200m ²	Dolisie / Congo Tôles (Ferme)	Niari	MAMPOUYA Marcel
04	2893 du 04/12/2015	Parcelle 5; Bloc 23; Section P2; Superficie 400m ²	Dolisie / Congo Tôles (Ferme)	Niari	OPIKA Josué Caleb
05	2223 du 04/04/2014	Parcelle 19; Bloc 04; Section M; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga (FAD)	Niari	Enfants MASSELOT
06	2765 du 27/07/2015	Parcelle 07; Bloc 03; Section L; Superficie 500m ²	Dolisie / Qtier Tsila	Niari	MOUAKASSA Jean Aimé
07	2766 du 27/07/2015	Parcelle 06; Bloc 03; Section L; Superficie 500m ²	Dolisie / Qtier Tsila	Niari	MOUAKASSA YENA Lomelie
08	1899 du 18/07/2013	Parcelle 1bis; Bloc 14; Section J; Superficie 399m ²	Dolisie / Qtier Grand - Marché	Niari	MABOUNDA Maxime Roland
09	1076 du 30/06/2011	Parcelles 13 et 14; Bloc 55; Section I; Superficie 861,25m ²	Dolisie / Qtier Bacongo	Niari	KENGNE Emilienne
10	2222 du 04/04/2014	Parcelle 23; Bloc F43; Section Q; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Tahiti	Niari	MASSELOT Maurice
11	2926 du 14/01/2016	Parcelles 01; 02; 07 et 08; Bloc 01; Section L3; Superficie 1600m ²	Dolisie / Qtier Mbounda (zone Mme. Pembé Suzanne)	Niari	MBOUKOU Léonard
12	2909 du 21/12/2015	Parcelle 24; Bloc F43; Section Q; Superficie 500m ²	Moussinga 4 (District de Nkayes)	Bouenza	MASSAMBA Etienne
13	2910 du 21/12/2015	Parcelle 23; Bloc F43; Section Q; Superficie 500m ²	Moussinga 4 (District de Nkayes)	Bouenza	MBANZA Gilbert
14	2734 du 09/06/2015	Pile zone non lotie; Bloc /; Section /; Superficie 13,497m ² soit 1ha34a97ca	Dolisie / Qtier Tsila - Madongo	Niari	KOSSI José Yannick
15	2735 du 09/06/2015	Parcelle 17; Bloc 03; Section M; Superficie 544m ²	Dolisie / Qtier FAD	Niari	KOSSI José Yannick
16	2932 du 22/01/2016	Parcelles 38bis et 39bis; Bloc L13; Section P; Superficie 1000m ²	Louadi (District de Nkayi)	Bouenza	MBOUBEKA Zacharie
17	2952 du 17/02/2016	Parcelles 200 et 201; Bloc 23; Section P; Superficie 650m ²	Nkayi / Qtier Nsoukou Lengolo	Bouenza	KMACH NAGI
18	2911 du 21/12/2015	Parcelle 184bis; Bloc 21; Section P; Superficie 354m ²	Nkayi / Qtier Ndoulou Ngouala	Bouenza	Mme BOUNDZEKI née SAMBA Arnaëlle D.S.
19	2878 du 26/11/2015	Parcelle 50ter; Bloc /; Section H; Superficie 505,40m ²	Dolisie / Qtier Centre - ville	Niari	GAMASSA Blaise Franck Lucas
20	1638 du 17/01/2013	Parcelle 10; Bloc 35; Section M4; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	MAFOUMBA Gracia Chimène
21	2897 du 09/12/2015	Parcelles 01 et 10; Bloc 01; Section P; Superficie 800m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	NK International
22	2898 du 09/12/2015	Parcelles 01 et 02; Bloc 22; Section P; Superficie 800m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	Société BENJUMA
23	2896 du 09/12/2015	Parcelles 01; 02; 03 et 04; Bloc 19; Section P; Superficie 1600m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	Association Congolaise (A.C.D.Z.R.)
24	3001 du 13/04/2016	Parcelle 57; Bloc 27; Section B; Superficie 2500m ²	Bouanza	Niari	Comité de privatisation Ex Hydro - Congo
25	1515 du 18/10/2012	Parcelle 37; Bloc /; Section D; Superficie 410m ²	Dolisie / Hôpital Général	Niari	Enfants MABOUSSOU
26	1808 du 16/05/2013	Parcelle 645; Bloc 22; Section C; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier tsila	Niari	EBARA MONGO Pierre
27	2404 du 04/09/2014	Parcelle 11; Bloc 08; Section N2; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Dimébeko	Niari	KISSESSO Florence
28	1230 du 29/02/2012	Parcelle 07; Bloc 71; Section N1; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier tahiti	Niari	MOUKONGO Jean Pierre
29	2863 du 16/11/2015	Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 2500m ²	Dolisie / Peage route du Gabon	Niari	La Congrégation des Sœurs de la Divine providence de R.D.D.
30	2953 du 17/02/2016	Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 19556,62m ²	Sibiti / Qtier n°2 matibi	Lékoumou	Direction Départementale de l'Équipement et des Travaux Publics L
31	2913 du 21/12/2015	Parcelles 447; 448; Bloc F15; Section Q; Superficie 1000m ²	Moussinga 4 (District de kayes)	Bouenza	KIBANGOU Albane Régina Dominique
32	2989 du 1 ^{er} /04/2016	Parcelle /; Bloc /; Section G; Superficie 2000m ²	Sibiti / Qtier n° 5 Moussanda (Loukana)	Lékoumou	MAMPOUYA Célestin
33	2395 du 20/08/2014	Parcelle 10; Bloc 166; Section K; Superficie 736m ²	Dolisie / Qtier Mboukou	Niari	MAMBOUNDOU Charlotte
34	2973 du 14/03/2016	Parcelles 1 et 2; Bloc J4; Section P; Superficie 900m ²	Nkayi / Louadi	Niari	DIALLO HAMIDOU
35	1583 du 29/11/2012	Parcelles 1 et 10; Bloc 14; Section M4; Superficie 800m ²	Dolisie / Qtier Mbounda	Bouenza	VOUKOULOU Rolland Sosthène
36	2951 du 17/02/2016	Parcelle 04; Bloc 30; Section L; Superficie 400m ²	Nkayi / Qtier Capable	Niari	F.Y.E.R.E.
37	2608 du 12/02/2015	Parcelles 10 et 21; Bloc 01; Section L2; Superficie 800m ²	Dolisie / Qtier Kinguébé (KM5)	Niari	SENOBO - MAHAKA Raphaël
38	2381 du 06/03/2014	Parcelle 03; Bloc 01; Section L; Superficie 552m ²	Dolisie / Qtier Kinguébé (KM5)	Niari	Didier Thimothé
39	2192 du 24/03/2014	Parcelle 07; Bloc 02; Section G; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Capable	Niari	SAMBA Théodore Christian
40	2843 du 08/10/2015	Parcelle 03; Bloc 10; Section L; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Tsila - Kinguébé (Famille MABIKA)	Niari	BAYOULA BAYONNE
41	2737 du 11/06/2015	Parcelle 2; Bloc 44; Section S; Superficie 600m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	MBOUMBA Florentin Blaise
42	2927 du 19/01/2016	Parcelles 395 et 396; Bloc 61; Section M; Superficie 660m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	MAFOUKILA NKOLI Othniel Jabert
43	2924 du 08/10/2016	Parcelle 01; Bloc 13; Section L; Superficie 750m ²	Dolisie / Qtier Tsila	Niari	BIBALOU Jeannette
44	2618 du 19/02/2015	Parcelles 4 et 9; Bloc 03; Section /; Superficie 1000m ²	Dolisie / Qtier Matsendé	Niari	MABONDZO Guy Blaise
45	2944 du 03/02/2016	Parcelle 07; Bloc 34; Section N2; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Dimébeko	Niari	NGOUAKA BOUNA Aline Gaëlle

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale

Dolisie, le 24 Mai 2016

Bernard KIBOULOU

Inspecteur Principal

La Conférence nationale: 25 ans après ou une révolution avortée

Introduction

L'histoire intellectuelle et politique récente du Congo adresse un clin d'œil ironique et quelques points de vue critiques sur la transition démocratique actuelle qui, en réalité, se déploie depuis plus d'une vingtaine d'années sans perspective pour un éclairage majeur: violences verbales et physiques; guerres civiles à répétitions et absence de consensus politique comme de modération de l'action sociale. La prospective pourrait tirer ainsi quelques leçons essentielles de la rétrospective, en modulant, avec intelligence, quelques postulats exigeants et hypothèses extrapolatives souvent victimes d'une vision assez narcissique. Celle-ci vise, en tant que regard sur le futur, à transposer dans le temps nos exigences du moment, en demandant à l'histoire de formuler au présent quelques réponses, pour enfin bâtir à la fois un Etat avec des règles de droit mais aussi construire un Etat de liberté pour l'émancipation des intelligences et de talents. Quel a été le langage officiel usité au cours de cette longue révolution? Le discours officiel s'est-il démarqué de la flagornerie et de la langue de bois? La place actuelle du tribalisme tant décrié comme référent régulateur de l'action politique? Il importe, un quart de siècle après, d'interroger notre praxis, pour tenter de mieux construire l'avenir.

1- Le langage de la Conférence nationale

Comme chaque révolution, la Conférence nationale inaugure une nouvelle rhétorique, un nouveau langage qui traduit la charge émotionnelle et l'intérêt qu'il transmet pour la mémoire, mémoire dans laquelle les références aux penseurs d'obédience théorique marxiste et de pratique communiste ne sont plus de saison: première démarcation intellectuelle et première erreur stratégique. Dans le 18 Brumaire de Louis Napoléon, Marx dévoile le sens de la rhétorique lié à chaque événement historique concret et décrit ainsi: «La révolution sociale du 19ème siècle ne peut puiser sa poésie dans le temps passé, mais seulement dans l'avenir. Elle ne peut commencer avec elle-même avant de s'être dépouillée de toute superstition à l'égard du passé. Les révolutions antérieures eurent besoin des réminiscences empruntées à l'histoire universelle, pour s'aveugler elles-mêmes sur leur propre objet. La révolution du 19ème siècle doit laisser les morts enterrer leurs morts, pour atteindre son propre contenu, sa vraie essence et son identité. Dans les premières révolutions, la rhétorique dépasse le contenu; dans celle-ci, le contenu dépasse la rhétorique». Au-delà de la force et de l'esthétique du langage, Marx veut insister sur l'identité de chaque action historique, car ce n'est pas le langage des ouvriers que la bourgeoisie utilisera pour les contraindre à résoudre une question ouvrière. Les révolutions françaises successives avaient, chacune,



Grégoire Lefouoba.

son langage ainsi que son antiquité historique. La révolution russe (bolchévique) avait le sien, les trois journées d'août 1963 au Congo avaient leur langage et la Conférence nationale en inventa le sien, chargé d'une émotion coupable. Le temps du reniement commence publiquement et cela sans se soucier de tout le travail de socialisation politique sous le sceau de la pensée révolutionnaire, marxiste et léniniste. Le style particulièrement direct et fondamentalement désobligeant, nouveau style de discours politique tranche avec les discours convenus et de flagornerie instaurée sous le Mouvement National de la révolution et amplifiée par le Pct tout au long de son règne et amplifié les dix dernières années de son existence d'avant la Conférence Nationale.

La conférence nationale sublime le verbe franc, peut-être trop franc pour ne pas être compris par le destinataire de celui-ci, verbe au demeurant assez violent pour ne pas susciter des réactions de frustrations. La pratique de l'invective et du mépris de l'interlocuteur en instaurant la déconstruction du système de la pensée unique n'a pas suffi pour que la liberté de parole soit garantie après. Bien au contraire, c'est une erreur car ce genre d'exercice a servi de prétexte et abouti aux confiscations massives de la liberté de la parole à travers les médias d'Etat.

2- Le retour officiel de la flagornerie ou le mépris de la pensée autonome dans le discours officiel et public: recul du débat démocratique

25 ans après, l'on constate que l'instance de régulation intellectuelle se situe toujours dans l'axe du réflexe autoritaire du centralisme démocratique, mais investit souvent, à ciel ouvert, le champ du débat contradictoire non arrangé. La République Populaire du Congo passe de la pensée unique marxisante, maoïste, à la pensée unique éclectique et réactive, la censure passive par la distribution érotisée de la peur, quand elle redevient République du Congo, sous la démocratie libérale. Si les premières six années de l'exercice démocratique dont la période transitoire, il faut reconnaître que le débat contradictoire a été effacé de nos mœurs politiques, rendant

la radio et la télé plus ou moins inféquentables. Une démocratie sans débat contradictoire ne peut que faire le lit de la mystification des acteurs publics et conforte les folles rumeurs dans l'opinion, rumeurs dont le but inavoué est de discréditer les officiels. Et pourtant, le peuple gagnerait autant que les dirigeants, à faire valoir la différence, au lieu de fonder son action sur une propagande qui a du mal à convaincre toutes les opinions, mêmes les moins à même de saisir l'essence du politique et de la politique (Freund).

3- L'ethnie magnifiée à la place des «classes laborieuses»

À la place de Marx, Lénine et Mao, on élève au fronton de la politique congolaise, le mot «démocratie» qui devient l'alpha et l'oméga de tout, le socialisme est remplacé par la liberté, la révolution devient la transparence et la révolution est enterrée par le suffrage universel. Un homme, une voix devient le mode opératoire de l'action et la pensée politique. La tribu et l'ethnie ne sont plus diabolisées. Les «tribalistes» et les «révolutionnaires» d'hier deviennent des «démocrates» d'aujourd'hui et l'ethnie devient la catégorie sociale sur laquelle on s'appuie pour l'accès au pouvoir.

La pensée politique congolaise passe d'un extrême à un autre, sans réellement justifier une attitude avant de la valider. La critique de l'ancienne pratique politique ne fait donc pas l'objet d'une évaluation, d'un bilan suite à un diagnostic précis. Une politique qui a perdu un visage, car on parle de plus en plus non des classes moyennes ou des travailleurs, mais des ressortissants de... ou de tel clan ou d'un autre. Jamais le pays ne s'est trouvé plus petit, sans ambition, car tout se réduit à distribuer, par ethnie, des promotions sans tenir compte des compétences réelles de chaque acteur.

4- Le bilan de la Conférence nationale et promesse d'un lendemain meilleur

Si on ne peut regretter la période des partis uniques, le M.n.r et le P.c.t, il est pertinent historiquement de conclure à la perte de l'initiative sociale des acteurs publics. Les travailleurs syndiqués ne sont plus défendus normalement par leurs syndicats, les licenciements abusifs deviennent le lot quotidien: les inspecteurs de travail souvent corrompus deviennent des bourreaux de leurs compatriotes; le tribalisme est légitimé et le mauvais tribalisme est celui de l'autre, la violence et le mépris des cadres supérieurs est l'idéologie presque officielle; les médias publics sont devenus exclusivement les médias de la pensée officielle au service d'un noyau dirigeant dont la rationalité supposée affaiblit toute la Nation, car des officines censurent qui doit ou non passer à la radio ou à la télévision; le rôle des partis politiques est insignifiant et les députés ne

comprennent pas assez le leur, car ils profitent de l'ignorance des populations pour être des pourvoyeurs ou promoteurs de structures économiques et sociales. Une lutte fictive s'organise autour d'une fausse analyse sur la place des jeunes dans le système de représentation nationale, car ce qui importe, ce n'est pas l'eugénisme mais la compétence qui doit primer. Une décision sociale qui risque de passer comme un slogan et comme tous les slogans leur survie est éphémère.

Conclusion

La promesse d'un avenir serein ne peut se construire qu'autour d'une évaluation éloignée de l'atmosphère des réjouissances publiques. C'est-à-dire, en urgence, organiser un groupe d'intellectuels et d'acteurs politiques, pour tirer des leçons fondamentales pour tenter de maîtriser et de dominer l'avenir. Tous les pays qui sont entrés dans l'Histoire universelle ne procèdent pas autrement. Il ne s'agit nullement d'imaginer qu'il est question d'une critique négative, mais plutôt d'une alerte sociale dictée par la capacité et la volonté d'anticipation. Tout ce questionnement est une posture qui nous permet de tirer les leçons de notre action commune, afin d'entrevoir autrement la construction de l'avenir, en sachant ce qui a

bien fonctionné, ce qui ne l'a pas été et ainsi écrire l'histoire de l'avenir.

Le contraire nous conduirait à dire que notre passé n'aura servi à rien et que la Conférence nationale souveraine n'avait pour but que de réduire le temps social imposé par le P.c.t et, enfin, reprendre, toute honte bue, les mêmes réflexes d'un autre âge, cette fois-ci au nom de la démocratie libérale. Quel recul! Car, 25 ans après, les changements que l'on observe ne sont que des petits pas hypocrites dans la réalisation de l'idéal démocratique à la décharge de ceux qui pensent que le multipartisme est un luxe pour les Africains (Jacques Chirac).

Je pense le contraire, car il n'y a pas de nature exclusive de l'homme africain face à la réflexion, donc pas de diversion de construire une singularité

hérétique de démocratie à l'africaine. Elle n'existera pas, car elle n'a aucune matière sensible pour la fonder, comme il n'y aura jamais de vérité africaine, de chimie à l'africaine, il ne pourra y avoir qu'une pratique occidentale ou africaine de la démocratie, pour éviter de justifier les impertinences au nom des réalités africaines. Telle est ma contribution à l'intelligence de la réflexion sur la question de notre bilan démocratique.

Grégoire LEFOUBA
Philosophe, Enseignant de Philosophie de l'Université Marien NGOUABI;
Diplômé en Etudes Stratégiques et Diplomatiques.

Référence : Cet article est un large extrait tiré des pages 187 à 189 du livre de Grégoire Lefouoba, intitulé: «Enjeux et Dynamiques des rivalités sociales au Congo: une approche philosophique et historique» (Paris, L'Harmattan, 2012)

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue de Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
B.P: 1674, Tél: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: officenotarial.moungue@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

LENA

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: Case J 381 V, OCH Mougali III
Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique dressé à Brazzaville en date du vingt-sept mai deux mil seize, enregistré le vingt-sept mai deux mil seize, sous folio 98/7 et numéro 1045 à la recette d'impôts de Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo), Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale représentant les caractéristiques suivantes:

- **DENOMINATION:** LENA;
- **FORME:** Société à responsabilité Limitée Unipersonnelle;
- **OBJET:**
 - La restauration (exploitation des restaurants);
 - Le lavage de véhicules;
 - La construction de bâtiment, le génie civil;
 - L'import-export.
- **SIEGE SOCIAL:** Case J 381 V, OCH Mougali III, Brazzaville (République du Congo);
- **APPORT EN NUMERAIRE:** La déclaration notariée de souscription et de

versement reçue par le même Notaire, le vingt-sept mai deux mil seize et enregistré à la recette d'impôts de Poto-poto, le vingt-sept mai deux mil seize, sous folio 98/8, n° 1046, atteste que le souscripteur a déclaré que toutes les parts souscrites sont en numéraires et constate le versement de la somme d'un million (1.000.000) de Francs CFA, représentant le capital social;

- **IMMATRICULATION:** la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 15 juin 2016, sous le numéro CG/BZV/16 B 6512;
- **DEPÔT LEGAL:** le 15 juin 2016, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 16 DA 491.
- **GERANCE:** Madame BUMBA Olivia est nommée gérante, pour une durée illimitée.

Pour Avis,

Maître Ludovic MOUNGUENGUE,
Notaire

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES
AGRICOLES (PADEF)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 06/2016/PADEF/UNGP/RPM**

«Recrutement d'une ONG/Association nationale chargée d'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention du PADEF»

1. Contexte et justification:

1.1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851 - CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'une ONG/ Association nationale, chargée d'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention du PADEF.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les ONG/Associations intéressées par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermés, pour l'établissement de la liste restreinte.

2. Objectif de la mission du Consultant:

L'objectif global de la mission du Consultant est d'établir la situation de référence des organisations paysannes de second degré existant dans les zones d'intervention du PADEF.

3. Qualité et Profil du consultant:

Le prestataire sera une ONG de développement expérimentée ayant des compétences dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et une expérience avérée de terrain d'au moins cinq (5) ans et ayant effectué des missions similaires dans le cadre des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux et le FIDA. L'ONG/Association devra prouver l'existence en son sein d'une équipe opérationnelle capable de conduire l'enquête sur des différents sites avec la même efficacité.

L'équipe du Consultant sera constituée de:

- 1 Consultant principal (team leader);
- 4 Enquêteurs-terrain.

N.B. Fournir les preuves de toutes les informations données.

4. Durée et lieu de la mission:

La durée de la mission est de 45 jours.

5. Manifestation d'intérêt:

Le PADEF invite les ONG/Association intéressées à se faire connaître et à fournir des informations (preuves)

sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base, une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA)». Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection Fondée sur la Qualité et Coût (SFQC). Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers:

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, au plus tard, le 29 juin 2016, à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «AMI N°06/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le Recrutement d'une ONG/ Association nationale chargée d'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention du PADEF».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)
Secrétariat, Sis aux Parcelles n°70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA - Brazzaville.
Tél.: 00242 06 658 59 19/06 644 75 07
Email: blprodercongongo@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2016.

Le Coordonnateur du PADEF,

Benjamin DIRA

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES
AGRICOLES (PADEF)**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° SC 07/2016/PADEF/UNGP/RPM

«Recrutement d'un Consultant National chargé de renforcer les capacités organisationnelles des bénéficiaires du Centre communautaire de pêche (CCP) d'Okombé»

1. Contexte et justification:

1.1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851 - CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Consultant National, chargé de renforcer les capacités organisationnelles des bénéficiaires du Centre communautaire de pêche (CCP) d'Okombé.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant:

L'objectif global de la mission du Consultant est le renforcement des capacités organisationnelles des bénéficiaires du Centre communautaire de pêche (CCP) d'Okombé, dans le Département de la Cuvette.

3. Qualité et Profil du consultant:

Le Consultant sera titulaire d'un diplôme reconnu de niveau supérieur dans le domaine du développement rural ou dans un autre domaine relevant de cette action. En outre, il devra avoir:

- une bonne expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine du développement rural;
- des compétences dans l'animation d'équipes et groupes de travail;
- une expérience dans le travail de terrain et d'animation d'ateliers de formation;
- une bonne expérience en tant que chef d'équipe;
- une forte capacité rédactionnelle et de communication écrite et orale;
- une connaissance de la zone d'intervention du programme;
- une bonne maîtrise de l'outil informatique (logiciels: Word, Excel, Power Point, Internet).

N.B. Fournir les preuves de toutes les informations données.

4. Durée et lieu de la mission:

La durée de la mission est de deux (02) mois.

5. Manifestation d'intérêt:

Le PADEF invite les consultants intéressés à se

faire connaître et à fournir des informations (preuves)

sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base, une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA)». Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection à Titre personnel (STP).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers:

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, au plus tard, le 29 juin 2016, à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «AMI N°7/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le Recrutement d'un Consultant National, chargé de renforcer les capacités organisationnelles des bénéficiaires du Centre communautaire de pêche (CCP) d'Okombé»

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

Secrétariat, Sis aux Parcelles n°70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA - Brazzaville.

Tél.: 00242 06 658 59 19/06 644 75 07

Email: blprodercongongo@yahoo.fr

Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2016.

Le Coordonnateur du PADEF,

Benjamin DIRA

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.

Tél: (00242) 06 668 58 14/05 775 69 43, B.P: 15.244

E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com

République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION

**«SOCIETE GENERALE DU COMMERCE PLUS»
En sigle SO.GE.CO-PLUS S.A.R.L.U**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 117, rue Gamboma, Mougali, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/16 B 6494
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 2 mai 2016 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 10 mai 2016, sous le folio 084/4, numéro 227, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «SOCIETE GENERALE DU COMMERCEPLUS», en sigle SO.GE.CO-PLUS;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U);

Associé Unique: Monsieur BATHILY Hassana;

Capital Social: Un Million (1. 000. 000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 117, rue Gamboma, Mougali, Brazzaville, République du Congo;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

- * La vente des appareils électroménagers, d'appareils électroniques;
- * La vente des appareils informatiques, d'appareils de bureautique et divers;
- * La vente des pièces détachées (de motos, d'automobiles);
- * La vente des matériaux de construction;

- * La construction des bâtiments;
- * Les travaux publics.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 2 mai 2016 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 12 mai 2016, sous folio 086/1 numéro 231, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;

Gérant statuaire: Monsieur BATHILY Hassana, de nationalité malienne;

Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07/06/2016, sous le numéro 16 DA 457;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07/06/2016, sous le numéro CG/BZV/16 B 6494.

Pour avis,

**Maître Giscard
BAVOUEZA-GUINOT,**
Notaire

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES
AGRICOLES (PADEF)**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° SC05/2016/PADEF/UNGP/RPM

«Recrutement d'une ONG/Association nationale, Chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des Groupements d'Intérêt Economique et Communautaire GIEC»

1. Contexte et justification:

1.1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'une ONG/Association nationale, chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des GIEC.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les ONG/Associations intéressées par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

2. Objectif de la mission du Consultant:

L'objectif global de la mission est de renforcer les capacités des leaders des GIEC dans la gestion administrative et financière des groupements.

3. Qualité et Profil du consultant:

L'ONG/Association doit être: une ONG de développement expérimentée ayant des compétences dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et une expérience avérée de terrain d'au moins cinq (5) ans et ayant effectué des missions similaires dans le cadre des projets et programmes financés par le FIDA ou d'autres bailleurs de fonds internationaux. L'ONG/Association devra prouver l'existence en son sein d'une équipe opérationnelle capable de conduire la formation de façon autonome sur des différents sites avec la même efficacité.

Le Pool des formateurs est composé de:

- un formateur Principal, chargé d'élaborer les outils, d'organiser les rédactions des rapports, de superviser l'activité, car il en est le responsable;
- Trois formateurs terrain, chargés de dispenser la formation aux bénéficiaires.

N.B. Fournir les preuves de toutes les informations données.

4. Durée et lieu de la mission:

Il sera prévu deux (02) sessions de formations, dont une dans la zone sud (Dolisie 1, Dolisie 2 et Madingou) et une autre dans la zone nord (Djambala, Oyo et Éwo). La durée de la mission est de 30 jours.

5. Manifestation d'intérêt:

Le PADEF invite les ONG/Association intéressées à se faire connaître et à fournir des informations (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base, une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA)». Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection Fondée sur la Qualité et Coût (SFQC). Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers:

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, au plus tard, le 29 juin 2016, à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «AMI N°05/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le recrutement d'une ONG/Association nationale, Chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des GIEC»

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

Secrétariat, Sis aux Parcelles n°70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA - Brazzaville.

Tél.: 00242 06 658 59 19/06 644 75 07

Email: blprodercongongo@yahoo.fr

Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2016.

Le Coordonnateur du PADEF,

Benjamin DIRA



HUAWEI

SMARTPHONE HUAWEI Y221

- * Technologie 3G : Oui
- * Ecran : 3,5"
- * Dual SIM : Oui
- * Système : Android 4.4
- * Garantie : 1 an



47.500
FCFA HT



BUROTOP IRIS



HUAWEI

TABLETTE HUAWEI 3G T1

- * Ecran : 7 "
- * Epaisseur : 8,5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



99.000
FCFA HT

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



BUROTOP IRIS



LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000
FCFA HT
Seulement !



**Garantie
3 ans**

- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56